

ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi

BULLETIN TRIMESTRIEL

Secrétariat : PLACE DU VINGT-AOÛT, 7, LIÈGE

C.C.P. N° 1507.13

ÉDITORIAL

Le développement de la mission éducative de l'Université suppose, de la part des autorités académiques et du corps enseignant, une meilleure connaissance des besoins et des aspirations de la grande masse des étudiants. Les manifestations usuelles de la vie estudiantine, en particulier la presse, rendent mal ordinairement les tendances du plus grand nombre, qui ont peu l'occasion de s'exprimer. L'idée d'une enquête, lancée par M. le Recteur Dubuisson dans son discours de rentrée de l'année académique 1954-1955, a conduit, voici deux ans, à l'envoi d'un questionnaire écrit adressé par le Rectorat à tous les étudiants. Ce questionnaire reçut un accueil inusité : plus de 50 % des étudiants y donnèrent réponse. Il portait sur les loisirs des étudiants et sur leurs aspirations d'ordre culturel.

Dès le premier examen des réponses, le Rectorat décida des réalisations immédiates à faire pour aller au-devant de nombreux désirs. Les cercles culturels interfacultaires furent créés.

Le matériel recueilli par l'enquête permet une étude approfondie de bien des aspects de la situation des étudiants dans le domaine des loisirs. D'ores et déjà, l'étude permet de présenter certaines observations « En marge d'une enquête auprès des étudiants de l'Université de Liège », que Madame Dubuisson-Brouha, professeur à l'Université, a bien voulu rédiger

à l'intention de nos lecteurs, après avoir préparé l'enquête et procédé à l'analyse des réponses. On lira ces observations avec toute la sympathie de leur auteur pour les étudiants. Elles indiquent combien peut être utile une connaissance plus positive et plus approfondie du milieu des étudiants pour prendre à l'égard de ceux-ci les mesures les mieux justifiées et les plus adéquates à leur formation.

* * *

Ce même numéro publie une étude de M. Fueter, Rédacteur en Chef de la Revue universitaire suisse, avec laquelle notre Bulletin entretient de longue date des relations d'échange.

L'attention a été récemment attirée dans notre pays sur la vie universitaire helvétique, en raison du voyage que les Recteurs des quatre universités belges ont fait en Suisse au mois d'avril.

On lira avec un vif intérêt l'article que M. Fueter, en observateur averti de cette vie universitaire helvétique, a bien voulu nous confier sur « Vie universitaire et centres de recherches de l'industrie en Suisse ». Les Amis de l'Université y trouveront des indications très utiles à la compréhension d'un pays ami et à la comparaison de ses institutions avec les nôtres.

LA RÉDACTION.

En marge d'une enquête auprès des étudiants de l'Université de Liège

La généralisation et la démocratisation des études supérieures nécessitent un élargissement du cadre des institutions auxquelles est confiée la formation des élites. Il devient de plus en plus important que l'étudiant trouve à l'Université non seulement les éléments de sa préparation professionnelle, mais aussi, dans une atmosphère favorable, des possibilités d'épanouissement total de sa personnalité.

Soucieuses de ces problèmes et désireuses de mieux connaître les étudiants — conditions de vie, préoccupations, goûts — les Autorités Académiques, au cours de l'année 1954-55, ont lancé un questionnaire ⁽¹⁾ parmi la population estudiantine.

Ce questionnaire portait sur certains aspects de la vie des étudiants — nombre de frères et de sœurs, obligation de faire des trajets, de vivre seul en ville, etc. — et sur leurs activités extra-universitaires, sportives, sociales, culturelles.

Des suggestions étaient demandées.

Dans l'ensemble, cette première expérience de contact direct avec les étudiants fut un succès. L'enquête a soulevé parfois un peu de scepticisme, le plus souvent un intérêt réel. La plupart des étudiants ont compris qu'elle était dictée par un sentiment de sollicitude, par une volonté de rapprochement, de réalisations constructives.

Les questionnaires sont d'ordinaire remplis avec soin, avec un grand souci de sincérité.

Remarques et critiques abondent, souvent très réfléchies.

Plusieurs étudiants expriment leur satisfaction de pouvoir faire entendre leur voix, d'être interrogés sur les questions qui les préoccupent, souhaitent que de semblables initiatives se renouvellent. Pour beaucoup, l'enquête va au devant d'un désir latent d'exprimer leur opinion.

Nos étudiants se sont interrogés; dans leur condition d'étudiant, ils ont dénoncé des carences, des malaises; ils ont exprimé des

⁽¹⁾ On trouvera le texte de ce questionnaire en annexe. Les premiers résultats de l'enquête paraissent seulement deux ans après l'envoi des questionnaires. Des raisons indépendantes de notre volonté ont déterminé un retard; d'autre part, il nous a paru intéressant d'attendre un certain temps de façon à pouvoir, eu égard aux desiderata des étudiants, faire le point des réalisations effectuées.

regrets et des critiques, mais jamais sur un mode agressif. Répondant à la sympathie par la confiance, ils soulignent les imperfections du système actuel, en recherchent les raisons, proposent des remèdes dans un excellent esprit de collaboration.

Les résultats d'une étude psycho-sociologique seront donnés plus tard. Mais, dès le dépouillement de l'enquête, des problèmes d'ordre général se sont dégagés, dignes de retenir toute l'attention de ceux qui se préoccupent du développement de la jeunesse intellectuelle.

Cet article s'attachera seulement à deux de ces problèmes qui donnent un aperçu général de la vie de l'étudiant :

1^o conditions de l'étudiant à l'Université,

2^o activités extra-scolaires de l'étudiant.

Pour chacun de ces deux points, il résumera les critiques, puis les suggestions des étudiants. Ensuite, il fera le point de ce qui a pu être réalisé en faveur de la jeunesse estudiantine depuis le moment de l'enquête (1).

(1) *Statistique de l'enquête*

Sur environ 3500 formulaires envoyés (3513), il en est rentré plus de 2000 utilisables (soit 2025, non compris ceux dont l'identification n'était pas possible parce que l'étudiant avait omis les renseignements concernant sa faculté), soit plus de 57 %.

Nous donnons ici par Faculté la proportion des questionnaires rentrés sans entrer dans le détail de la proportion par année.

Ce pourcentage se répartit comme suit :

Faculté de Philosophie et Lettres.

a) Philosophie, Philologie, Histoire	64 %
b) Instituts annexes	40 %

Faculté de Droit.

a) Droit	62 %
b) Licences diverses et Ecole de Criminologie	41 %
c) Ecole des Sciences commerciales et économiques	57 %

Facultés des Sciences, de Médecine et Pharmacie.

Ces trois groupes sont réunis dans ce tableau parce qu'une répartition rigoureuse par section n'a pas été possible pour les étudiants de première année. Parmi les étudiants de Médecine de ceux de Pharmacie; de plus, quelques étudiants d'autres sections ont probablement été classés en 1^{re} Sciences Naturelles et Médicales par suite d'un manque d'information. Le pourcentage de 1^{re} Sciences Naturelles et Médicales (Méd. + Pharm) est sans doute un peu trop élevé et celui des diverses sections de Sciences naturelles, un peu trop bas.

1 ^{re} cand. Sciences Naturelles et Médicales	91 %
Sciences (diverses sections)	60 %
Médecine (depuis la 2 ^e cand.)	60 %
Pharmacie (depuis la 2 ^e cand.)	43 %
Ecoles annexes	37 %
<i>Faculté des Sciences appliquées</i>	50 %

I. — Conditions de vie de l'étudiant à l'Université

A. — Résumé des critiques estudiantines

On est tout de suite frappé, à la lecture des questionnaires, par le fait que nos étudiants ressentent très vivement le manque d'esprit universitaire à Liège, le manque de vie estudiantine et de sentiment de « maison ». L'Université leur paraît impersonnelle, indifférente, sans chaleur humaine. Ils s'estiment défavorisés, à ce point de vue, par rapport aux étudiants des Universités de Bruxelles, de Louvain, des Universités anglaises, portugaises, américaines.

Quelles sont, selon eux, les causes de cette grave lacune ?

1) *Les étudiants connaissent peu l'Université.*

Ils ignorent son histoire, les étapes de son développement, ses titres de gloire.

De plus, son individualité ne leur apparaît pas : les diverses Facultés sont séparées, isolées les unes des autres par la dispersion des bâtiments. Pour bien des étudiants, l'Université ne dépasse pas les limites de leur Faculté ; ils y restent confinés. Si le programme des cours leur apprend qu'il existe d'autres sections consacrées à des branches très variées du savoir humain, ils réalisent mal que ces diverses sections constituent une entité unique, cohérente, douée d'une vie d'ensemble.

2) L'Université n'offre pas aux jeunes une atmosphère humaine. *Ils s'y sentent isolés vis-à-vis de leurs condisciples, vis-à-vis de leurs professeurs*, un peu retranchés de la vie.

a) *L'isolement de l'étudiant vis-à-vis de ses condisciples* se fait sentir déjà à l'échelon facultaire, partout, mais avec une acuité particulière dans les Facultés où il n'y a pas de leçons pratiques et surtout pendant la première ou les deux premières années. Après les cours, entre deux cours, les étudiants sont rendus à la rue et s'y dispersent. Les plus privilégiés rentrent dans leur famille, les autres, dans une chambre louée chez des étrangers. Le soir, les étudiants qui ne désirent pas rester chez eux vont au café.

Les cercles facultaires pourraient en partie remédier à cette situation. En fait, ils semblent ne pas répondre aux aspirations de beaucoup de jeunes par leur esprit trop particulariste, trop fermé, soumis parfois à un souci de caste, par leurs activités ou trop spéculatives ou réduites à des soirées dansantes, à des guindailles.

A l'échelon interfacultaire, l'isolement est plus net encore.

La dispersion des bâtiments amène forcément le compartimentage des étudiants, et rien ne le corrige. Les étudiants des diverses Facultés ne peuvent guère se rencontrer qu'au sein des cercles interfacultaires, régionaux, politiques ou généraux et ceux-ci sont l'objet des mêmes critiques que les cercles facultaires.

L'isolement des étudiants s'aggrave encore du fait de leurs divergences politiques.

Le journalisme estudiantin devrait être un trait d'union entre jeunes; il les sépare plutôt par son esprit de clan. Nombre d'étudiants se détournent d'ailleurs des journaux estudiantins, leur reprochant de manquer d'esprit universitaire, d'être inféodés à des partis politiques, d'être ou puérils ou grossiers.

b) *Si nos étudiants sont isolés de leurs camarades, ils le sont encore bien plus de leurs professeurs.* Les relations « Professeurs-étudiants » restent, à leurs yeux, dépourvues de toute réalité humaine; les professeurs leur apparaissent comme des entités abstraites et ils ont l'impression de n'avoir vis-à-vis du professeur aucune signification individuelle.

Ils le déplorent à plusieurs points de vue. Et tout d'abord, évidemment, au point de vue des examens; ils auraient moins peur de l'examen s'ils connaissaient mieux les professeurs. Or, cette appréhension de l'examen pèse très lourdement sur eux, va, chez certains, jusqu'à une véritable phobie, jusqu'à une étonnante psychose. D'autre part, si les professeurs connaissaient mieux les étudiants, ils auraient peut-être, pour les juger, d'autres critères que celui d'examens brefs et présentés dans des conditions toujours un peu anormales. Au début de la carrière estudiantine, l'intervention d'un professeur éviterait bien des faux pas et, plus tard, les étudiants s'enrichiraient à voir comment travaillent leurs professeurs, à profiter de leur expérience, à entendre des discussions dépassant parfois le cadre de la spécialité.

Dans les années avancées, ces regrets se rencontrent plus rarement. Les étudiants sont plus âgés; des séminaires, des travaux pratiques et cliniques amènent forcément des contacts assez nombreux entre les membres du personnel enseignant ou scientifique et eux. Mais les jeunes étudiants semblent souvent désorientés par leurs premières expériences universitaires, et l'on ne peut se défendre de la pensée qu'ils se sentent un peu abandonnés.

D'autre part, leur condition même d'étudiant pose à nos adolescents des problèmes graves. Ils savent que leur avenir dépend de ces quelques années d'études; certains traversent des crises d'inquiétude, de doute. Sont-ils bien orientés? Vont-ils vers une carrière satisfaisante? Ont-ils les qualités nécessaires pour réussir? Ils peuvent, en cours de route, rencontrer des difficultés qu'ils ne prévoyaient pas, se sentir mal adaptés.

Leur scolarité prolongée à un âge où d'autres jeunes gens se suffisent, créent une famille, rend parfois pénible la dépendance financière où ils sont vis-à-vis des leurs. Ils n'ont, dans le monde universitaire, personne à qui confier ces préoccupations, à qui demander conseil.

3) *La maussaderie du cadre*, dans beaucoup de sections, assombrit également l'atmosphère des études universitaires.

Les étudiants font partout le procès de la vétusté des installations; au bâtiment central dont les salles de cours ressemblent à des

« Musées désaffectés », manquant d'espace, dont les bancs sont inconfortables et dangereux, où la bibliothèque, surpeuplée, surchauffée est peu accueillante; dans les laboratoires de chimie, de physique « délabrés, insalubres », dont « l'aspect influence l'esprit des travailleurs, leur enlève une partie de leur enthousiasme, pèse sur le rendement »; à l'Institut de Pharmacie démodé, où il y a des fuites d'eau et de gaz; à l'Hôpital de Bavière où les étudiants de 4^e Doctorat voudraient pouvoir loger, où il n'y a pas d'abris pour les vélos et les motos.

Partout, sauf au Val-Benoît, les locaux sont le plus souvent jugés « inhospitaliers, rébarbatifs, manquant de fraîcheur et de joie de vivre ». « On les fuit dès qu'on le peut ».

Les étudiants assistent à des cours donnés par des professeurs en général inaccessibles, côtoient des condisciples qu'ils connaissent peu, surtout dans les premières années. Nulle part, dans les bâtiments austères, ils ne trouvent de chaleur humaine. Après la leçon, ils s'éparpillent, s'en vont par petits groupes ou seuls. Ils ne se retrouvent qu'au cours suivant.

Il n'y a pas de vie commune. Comment s'étonner dans ces conditions que l'esprit universitaire ne puisse exister ?

B. — *Résumé des suggestions estudiantines*

Cependant, cet esprit universitaire, nos étudiants le souhaitent ardemment. Ils en parlent beaucoup. Ils le voudraient plongeant ses racines dans le folklore wallon et estudiantin, vivifié par la fierté d'appartenir à une Université qu'ils auraient appris à connaître et à aimer, où ils se sentiraient heureux.

Aussi proposent-ils à tous les problèmes des solutions qui feraient de l'Université « leur maison » où il ferait « bon vivre ».

L'Université est peu connue des étudiants.

Pourquoi ne pas créer un journal vraiment universitaire, apolitique, d'intérêt général ? Peut-être *Radio-Université* pourrait-elle diffuser les nouvelles les plus importantes ? D'autre part, ce qui attacherait l'étudiant à son Université, ce serait de l'intéresser directement à son organisation — à ce point de vue, les Commissions mixtes sont très appréciées — de lui donner l'impression qu'il peut, dans une certaine mesure, contribuer à la bonne marche de la maison. Le prestige de l'Université serait aussi, semble-t-il, renforcé, si la remise du diplôme final était entourée d'un certain cérémonial.

Les locaux sont peu accueillants et chaque Faculté à ce sujet a des desiderata particuliers; mais partout un peu de peinture fraîche, un confort minimum, quelques reproductions de tableaux aux murs suffiraient déjà à égayer les locaux de travail.

Les étudiants se sentent seuls.

Et tout d'abord, ils voudraient se connaître entre eux, connaître leurs aînés directs. Où se rejoindre ?

Ne serait-il pas possible de réserver aux étudiants de chaque grand complexe (Val-Benoît, Bâtiment central, Bavière) *un local* où ils se réuniraient, passeraient ensemble les heures creuses entre deux cours, où tout naturellement, la camaraderie naîtrait ? Pour les uns, ces locaux consisteraient en une salle de lecture avec, peut-être, possibilité d'obtenir des revues ; pour les plus nombreux, à côté de la salle de travail, il y aurait une salle de réunion où ils pourraient discuter, écouter un peu de musique, peut-être jouer au ping-pong ? Il s'agirait de sortes de petits clubs agréables à tous et bien utiles à ceux qui ne peuvent rentrer chez eux à midi et ne savent où se réfugier entre les cours.

On trouve peu de propositions constructives au sujet des *cercles actuels*. Pour en modifier le fonctionnement, quelques étudiants vont jusqu'à demander un contrôle ou un droit de regard d'un professeur ou du Conseil d'Administration.

Par contre, les étudiants souhaitent la création de *cercles de formule nouvelle*, inter-facultaires, apolitiques, groupant leurs membres autour d'une activité choisie. Des relations s'établiraient entre les différentes Facultés, les divergences philosophiques n'y empêcheraient pas la camaraderie. Locaux et cercles rapprocheraient les étudiants. Ils seraient autant de foyers de vie estudiantine.

L'établissement de relations professeurs-étudiants est, pour les jeunes, aussi important, sinon plus, que celui de relations entre étudiants.

Beaucoup de suggestions sont faites. Elles sont un peu hésitantes. Les étudiants sentent que, dans ce domaine, l'initiative ne leur appartient pas : commissions mixtes, participation des professeurs à certaines manifestations estudiantines, cercles d'études, conférences, soirées de discussions libres consacrées à des objets variés sous la direction de professeurs, associations des étudiants wallons, à tendance sociale ou folklorique, dirigées par des professeurs. Si des relations humaines pouvaient s'établir, cet espace mort qui sépare personnel enseignant et élèves se comblerait ; un élément affectif nouveau s'établirait, le respect ne serait plus glacé mais pénétré de confiance et de sympathie ; le professeur cesserait d'être un examinateur pour devenir un patron, c'est-à-dire un modèle.

C'est certainement de contacts plus variés, plus intimes avec leurs camarades, de contacts plus humains avec leurs professeurs que les étudiants attendent la plus grande amélioration du climat universitaire.

Mais d'autres institutions, moins fréquemment envisagées, contribueraient cependant aussi à leur donner un sentiment de confiance et de sérénité : notamment un organisme d'orientation qui les aiderait à choisir leur voie, les éclairerait sur leurs difficultés, leur fournirait des indications tant sur eux-mêmes que sur les études et les métiers qui s'ouvrent à eux.

La généralisation du travail rémunéré connu aux Etats-Unis

ou le système du pré-salaire, la création d'une Mutuelle d'étudiants, aplaniraient pour eux des difficultés morales et les délivreraient de certains soucis. Enfin, au point de vue santé, un examen médical annuel et une distribution étendue de lait AA, des repas améliorés dans les restaurants et cantines universitaires complèteraient efficacement les mesures actuelles.

La cité dont on commence à parler, à laquelle ils n'osent pas encore tout à fait croire, ils se plaisent à l'imaginer. Ils y apportent une réelle ferveur.

Certains se la figurent dans un grand parc, avec un complexe sportif; d'autres plus modestes demandent que l'on en voit au moins quelques arbres. Mais elle signifie bien plus qu'un cadre, même séduisant; elle représente pour les étudiants de la périphérie la possibilité de loger en ville, de n'être pas rejetés chaque soir de la vie universitaire; pour les étudiants logeant déjà en ville, la possibilité de ne plus vivre « seul, en chambre, chez des étrangers ». Pour tous, elle apparaît comme un facteur puissant de vie universitaire. Elle réunira dans un climat cordial des étudiants de toutes disciplines; sans doute, les professeurs eux-mêmes y viendront-ils avec agrément. Elle sera un « foyer ». Elle sera le vrai berceau de l'Esprit universitaire.

II. — Activités extra-scolaires des étudiants

A. — *Résumé des critiques estudiantines*

Un autre problème qui intéresse beaucoup nos étudiants est celui des occupations extra-scolaires grâce auxquelles ils peuvent équilibrer et parfaire leur développement.

Le questionnaire s'attache longuement à cet aspect de la vie estudiantine. A quelles activités consacrent-ils leurs loisirs? en sont-ils satisfaits? quelle place y tient l'Université?

Le goût du Sport est développé parmi la jeunesse estudiantine. Cette question sera envisagée séparément. Notons seulement que les possibilités de faire du sport sont trop limitées aux yeux des étudiants, en raison de difficultés de locaux, d'horaires et surtout du manque de loisirs.

Au *point de vue social*, vie de cercle et journalisme tels qu'ils existent à l'heure actuelle, rebutent beaucoup de jeunes. Les œuvres d'entraide universitaire (Fonds Malvoz, Œuvre des Bourses) en attirent quelques-uns.

L'activité sociale de nos étudiants est réduite, mais cela n'implique pas chez eux indifférence. Nos étudiants semblent préoccupés par l'aspect social des problèmes. A leur point de vue personnel, ils se plaignent que leur expérience humaine soit trop pauvre, bornée par les limites d'un milieu scolaire, maintenue artificiellement en marge de la vie.

Les activités culturelles sont plus accessibles. Nos étudiants y attachent beaucoup d'intérêt.

Ils souffrent d'une spécialisation très poussée que ne contrebalance pas une culture générale suffisante. Cette critique d'une instruction trop unilatérale, on la rencontre partout, de la Faculté de Droit à la Faculté des Sciences appliquées. Partout, ce même désir d'échapper au cloisonnement intellectuel, d'être au courant des problèmes généraux, d'avoir quelques notions de base sur les sujets auxquels les camarades des autres Facultés consacrent le meilleur de leur temps.

Aussi, les étudiants aiment-ils à lire, à discuter; le cinéma de vulgarisation rencontre leur sympathie.

L'Art offre à la spécialisation un autre antidote. Nos étudiants y paraissent naturellement portés; non seulement ils vont au concert en ville, apprécient les séances d'écoute de disques, visitent parfois les expositions et les musées mais beaucoup d'entre eux s'adonnent à l'une ou l'autre activité artistique et littéraire ⁽¹⁾. Beaucoup aussi regrettent de n'avoir pas une meilleure culture, de n'être pas guidés et éclairés dans leur initiation.

Sur le chapitre des activités extra-scolaires, le questionnaire est trop schématique; il enregistre des abstentions sans s'enquérir de leur

(1) Le tableau suivant résumera les pourcentages d'étudiants se livrant aux dérivatifs culturels les plus répandus.

Notons que beaucoup d'étudiants font personnellement de la musique; cependant certaines réponses n'étant pas claires, nous préférons ne pas établir de chiffres. Le goût de la musique est très développé chez eux, moins de 3,5 % disent qu'ils ne s'y intéressent pas. La musique préférée semble être la musique classique. La musique romantique moderne, la chanson française, le jazz symphonique recueillent aussi de nombreux suffrages. Il est souvent stipulé que la musique doit être « bonne ».

Plusieurs étudiants font de la sculpture, de la céramique et d'autres, plus nombreux, de l'Art dramatique.

	Dessin	Peinture	Photo artistique	Prose	Poésie	Chant
Philosophie et Lettres et Instituts annexes	20%	8%	20%	25%	11%	9%
Droit	16	9	18	21	17	9
Licences diverses	6	4	22	15	20	3
Ecole de Commerce	13	5	20	8	8	7
1 ^{re} cand. Sc. Nat. et Méd.	23	12	18	13,5	7	12
Sciences	21	11	18	6,5	6	7
Médecine	23	14	24	10	8	12
Ecoles annexes	15	6	17	11	9	9
Pharmacie	3	7	21	2	2	1,5
Sciences appliquées	18	6	27	6	4	5

cause. Or, plusieurs étudiants font remarquer que quand ils répondent « non » à une question tendant à savoir s'ils se livrent à telle ou telle activité intellectuelle ou artistique, ce « non » ne signifie pas indifférence mais impossibilité, impossibilité accompagnée de regrets; certains écrivent « hélas non » — « je voudrais bien » — « plus à présent ». On ne peut donc pas interpréter les réponses négatives comme un manque d'intérêt. Dans l'immense majorité des cas, le goût de la culture est là, il existe une curiosité latente de l'esprit que les étudiants ne peuvent satisfaire comme ils le voudraient.

Qu'est-ce qui freine leur élan ?

Chez certains étudiants, c'est la hantise de l'examen. Dès le début de l'année, ils se confinent peureusement dans leurs cours.

D'autres, très nombreux, manquent de temps. Ce manque de temps est dénoncé partout mais avec une insistance particulière dans les Facultés des Sciences, Sciences appliquées, Pharmacie. Souvent, le mercredi après-midi n'est pas libre; quand il l'est, on le consacre à préparer des interrogations.

Cette insuffisance de loisirs, des horaires mal réglés, des trajets longs et répétés l'expliquent parfois, mais elle est due avant tout à la surcharge des programmes.

B. — *Résumé des suggestions estudiantines*

Dans le domaine des activités extra-scolaires, toutes les suggestions des étudiants visent à un élargissement d'horizon.

Elargissement de leur horizon social, contacts avec la jeunesse des autres Universités belges et étrangères, avec la jeunesse des autres grandes écoles, beaux-arts, conservatoire, avec la jeunesse laborieuse.

Elargissement de leurs horizons culturels et artistiques. Les propositions sont ici particulièrement nombreuses.

Il faut d'abord lutter contre le cloisonnement intellectuel menaçant; les clubs interfacultaires seraient déjà efficaces mais bien d'autres solutions sont envisagées : cours de langues étrangères; tournois d'éloquence ouverts à toutes les Facultés; conférences de vulgarisation faites par des membres du personnel scientifique, voire des étudiants des différentes Facultés sur les questions fondamentales de leur discipline ou sur des questions d'actualités scientifiques; réunions suivies de discussions et si possible illustrées de films; conférences d'intérêt général réservées à tous les étudiants (conférences du genre de celle du Commandant Houot sur les plongées du Bathyscaphe).

Beaucoup d'étudiants de toutes les Facultés demandent des excursions botaniques, zoologiques, spéléologiques, des visites guidées d'usines, de chantiers, de charbonnages, d'hôpitaux, des visites archéologiques à Liège, dans les villes d'art de Belgique, dans les autres Universités belges et étrangères; des voyages culturels pendant les vacances, de petites bourses qui permettraient de suivre des enseignements de vacances à l'étranger.

Enfin, cette revue universitaire d'intérêt général à laquelle participeraient des professeurs et où bon nombre des questions actuelles pourraient être présentées aux étudiants.

Au point de vue de leur éducation artistique générale, les étudiants souhaiteraient des conférences d'initiation, des projections de films et des auditions de disques commentés.

Ceux qui s'intéressent déjà à certaines activités artistiques ou qui sont susceptibles de s'y intéresser demandent aide et encouragement. Il y a bien un théâtre universitaire, mais il est par tradition réservé aux élèves de Philosophie et Lettres. Les étudiants des autres Facultés qui aiment l'art dramatique ou la mise en scène et n'osent pas s'y présenter voudraient voir son recrutement élargi. Les amateurs de chant ont une chorale à leur disposition. Mais rien n'est prévu pour les étudiants qui écrivent, qui font de la photographie artistique, qui dessinent, qui peignent, qui font de la sculpture, du modelage, du travail du bois, et tout ce qu'ils appellent modestement du bricolage.

L'éventualité de cours divers est timidement envisagée, mais les étudiants demandent la création d'un orchestre de chambre, d'un orchestre de jazz, l'extension des concerts de poche au Val-Benoît, une seconde chorale folklorique cette fois, la création de cercles de littérature, de photographie, d'art plastique, des expositions et des concours qui créeraient l'émulation et permettraient à de jeunes talents de se révéler.

Un ciné-club serait très bien accueilli; certains l'envisagent comme remplaçant l'ancien Club de l'Ecran et donnant des films choisis, d'autres aimeraient y voir projeter des films anciens ou marquants que l'on discuterait.

Peut-être l'Université pourrait-elle étendre sa sollicitude aux délassements extra-universitaires et obtenir pour ses élèves des réductions pour les concerts, les soirées théâtrales, certaines conférences.

Ces possibilités de développement offertes, il faudrait que l'étudiant pût en profiter. Il devrait les connaître d'abord; il est en général très mal informé de ce qui existe, même de ce qui a été créé pour lui (service de renseignement sur les carrières des Amis de l'Université, divers aspects du Service Social, fondations culturelles comme le théâtre, la chorale universitaire, possibilités sportives, etc.). Un livret distribué au début de l'année pourrait le renseigner sur les principales organisations.

Ensuite, il devrait avoir un peu de temps à y consacrer.

La question de la réorganisation des études est forcément envisagée, sans mauvaise humeur, par bon nombre d'étudiants. Les desiderata sont évidemment un peu différents d'une Faculté à l'autre, mais pour tous, cet ajustement signifie tout d'abord un allègement des programmes existants, un enseignement plus condensé, plus pratique, une place plus large réservée au travail personnel. Ces

desiderata ne sont pas dictés par une tendance à la facilité : aux Sciences appliquées sont envisagés des cours de psychologie et de sociologie qui aideraient les futurs ingénieurs dans leurs rapports avec les ouvriers; en Médecine, des cycles d'études sur des questions relatives au rôle social du médecin, aux problèmes hospitaliers, etc.

Les étudiants voudraient que le système des interrogations fût modifié, allégé dans certaines sections (Sciences), instauré dans d'autres (Droit); que, si la session est trop épuisante (comme aux Sciences appliquées), on puisse passer des examens hors-session, au moins les examens pratiques.

La révision des programmes et des horaires devrait ménager aux étudiants des loisirs suffisants à mener une existence saine tant au point de vue physique que culturel.

III. — Impressions générales

2000 questionnaires sont rangés sur la table : ils sont lus, pointés, classés. Les uns ont été vite dépouillés; remplis avec une précision administrative, ils se bornent à fournir à l'enquête les informations requises. D'autres sont chargés d'un vrai message humain. Ils portent, en marge des questions, quelques lignes franches, spontanées, établissant entre questionneur et questionné un lien si direct que l'on regrette parfois de ne pouvoir poursuivre l'entretien. Ils sont riches d'enseignement; ils créent un climat de sympathie. Si les gros classeurs bourrés de formulaires ont un air amical, nous retiennent plus que de raison, le travail achevé, c'est qu'ils renferment cette chose infiniment précieuse : un gage de confiance de la jeunesse estudiantine.

Cette enquête, la première parmi les étudiants, on ne l'a pas lancée sans une légère appréhension. Elle pouvait tomber dans une indifférence totale; elle pouvait susciter des plaisanteries. Son tout premier résultat est de montrer que l'on peut interroger la jeunesse. Elle répond avec une grande sincérité, et parfois le ton de ces grands adolescents est bien grave.

Nous n'avons pas beaucoup de possibilités de connaître les jeunes; la presse estudiantine, ils le disent eux-mêmes, est loin d'en donner une image fidèle. Les guindailles, les revues, toutes les activités exhubérantes ne mettent en vue que les plus entreprenants ou les plus turbulents.

Cette enquête, toute incomplète qu'elle soit, a permis à la masse des étudiants silencieux de se révéler quelque peu. Elle ne prétend certes pas à tracer un portrait de l'étudiant de chez nous, mais elle a recueilli quelques premiers éléments assez répandus parmi la jeunesse pour qu'on les prenne en considération. D'autre part, grâce à elle se dessinent peu à peu les traits principaux de l'Université telle que la souhaitent les jeunes.

C'est déjà une surprise pour nous de voir que nos étudiants

mettent un tel sérieux à s'interroger, que leurs critiques, leurs demandes ne sont ni extravagantes ni puérides mais raisonnables et raisonnablement présentées.

Ce sérieux, nous le retrouvons dans leur désaffection des guindailles, même des soirées dansantes, dans leur lassitude d'une presse trop encline à exagérer les plaisanteries de goûts douteux (« de primaires » « d'obsédés sexuels »).

Espérons que les jeunes sont encore gais, que l'insouciance est loin d'être morte. L'enquête ne pouvait pas le montrer, mais ce qu'elle révèle, c'est que le concept classique de l'étudiant bruyant pour qui une certaine grossièreté est synonyme d'affranchissement, n'est sûrement pas d'application générale.

Les étudiants ont, au contraire, une grande soif d'enrichissement. A un moment où le matérialisme et le désir des plaisirs faciles sont si généraux, il est réconfortant de savoir notre jeunesse universitaire tournée vers des joies plus hautes, riches de potentiels et d'aspirations.

Mais, ce que les questionnaires mettent aussi en évidence, c'est que cette jeunesse n'est pas, à l'Université, aussi heureuse qu'elle le pourrait. Beaucoup d'étudiants sont seuls, ont besoin d'aide. Beaucoup font une véritable crise d'adaptation avec toutes ses répercussions morales et il est certain que pas mal d'échecs de 1^{er} année sont dus au désarroi, au dépaysement. Nous soupçonnions des cas isolés, mais nous ne nous rendions pas compte qu'il s'agissait d'un mal aussi fréquent.

Vers qui se tournent les étudiants, aussi bien dans leur besoin de perfectionnement intellectuel que dans leur inquiétude ? Vers leurs professeurs, nous l'avons vu et c'est de relations meilleures avec les professeurs que les étudiants attendent surtout un allègement, une humanisation de l'atmosphère de l'Université. Nous ne savions pas que les étudiants avaient en leurs professeurs tant de confiance, qu'ils pouvaient placer en eux une telle espérance ; c'est, pour nous, surprise et émotion.

Comment les étudiants envisagent-ils l'Université ?

Ce n'est pas seulement une école de haut enseignement qui délivre des diplômes, c'est aussi une « maison » dont l'atmosphère est accueillante et humaine. Ne nous y trompons pas, les étudiants voudraient y introduire un élément affectif ; ils voudraient un climat compréhensif, un peu de sollicitude, un courant d'amitié parmi les jeunes.

Ils demandent aussi, à côté de leur formation technique spécialisée, une culture générale et humaine aussi vaste que possible. Ce vœu est explicite ou implicite. Deux seuls questionnaires expriment l'opinion que le rôle de l'Université ne dépasse pas l'enseignement.

Est-il étonnant que la jeunesse actuelle ait de l'Université une conception différant de la conception classique primitive ?

A l'Université hautainement isolée, telle une tour d'ivoire, aux professeurs en jaquette distants comme des demi-dieux, correspondaient des étudiants peu nombreux, privilégiés qui, de retour chez eux, trouvaient de multiples occasions de se développer.

La jeunesse d'aujourd'hui est beaucoup plus nombreuse, beaucoup moins choyée dans l'ensemble, et la vie est, devant elle, incontestablement plus difficile. Certains de nos étudiants vivent seuls, d'autres, dans des milieux où leurs préoccupations spirituelles trouvent peu d'écho. L'Université se doit d'assumer un rôle éducatif qui, en d'autres temps, relevait de l'initiative familiale.

De plus, pour tous les étudiants, l'accroissement des programmes diminue les loisirs et les possibilités de chercher au loin les occasions de culture et de détente. C'est pourquoi, ces occasions, tous souhaitent les trouver offertes, à des heures où ils puissent en profiter sans nuire à leurs études, et à l'endroit même de leur travail et avoir le plaisir de partager curiosité et enthousiasme avec des compagnons de leur âge.

L'Université a beaucoup évolué déjà depuis 25 ou 30 ans. Sports, théâtre, chorale, service social, examen médical, distribution de lait, service de renseignements sur les carrières post-universitaires, etc., ont été successivement établis.

L'Université a déjà paré aux nécessités les plus criantes, lutté contre la misère et les difficultés matérielles, lutté pour la santé, et, dans ces domaines, son effort s'affirme et s'élargit sans cesse. Nos étudiants s'en rendent compte, lui en sont reconnaissants.

Et à présent, c'est sur un plan psychique qu'ils portent le problème. Il reste à l'Université à devenir pour tous les étudiants une maison humaine, avec un climat vivant, permettant à la jeunesse de s'épanouir dans une ambiance favorable; il lui reste à s'attacher à former non seulement des compétences mais à développer et à enrichir la personnalité tout entière de l'élite de demain.

IV. — Mise au point des principales réalisations

Au point de vue des réalisations à accomplir, les résultats de l'enquête n'ont pas déçu les Autorités Académiques.

Elles-mêmes avaient déjà envisagé bon nombre de modifications. Parmi les demandes des étudiants, il en est plusieurs qui rencontrent certains de ces projets. D'autres posent de nouveaux problèmes. Toutes ont été examinées avec le plus grand soin. Des perfectionnements souhaités, certains sont réalisés ou en voie de l'être, d'autres sont à l'étude et font partie d'un plan général de réformes.

Au moment de son inscription au rôle de l'Université, chaque étudiant reçoit en plus du traditionnel programme des cours, le « Guide de l'Étudiant », rédigé pour lui à la suite de l'enquête et qui le renseigne sur les formalités à accomplir et sur les organismes dont il peut avoir besoin aux points de vue matériel, sportif, culturel.

Il reçoit aussi le Rapport annuel de l'Université qui donne le compte rendu de la vie académique pendant l'année écoulée.

Ces trois documents permettent déjà à l'étudiant de se faire une opinion assez complète de l'Université et de savoir ce qu'il peut attendre d'elle.

Un Service des étudiants a été créé. Il groupe diverses institutions : Recette académique, Service Social, Centre de Documentation sur les Etudes et les Carrières universitaires, Service Médical des Etudiants, Centre psychologique.

Le Service Social est, on le sait, l'œuvre de M. le Recteur Graulich, le Centre de Documentation est dû à la générosité des Amis de l'Université, mais vient d'être intégré dans les services réguliers de l'Université.

Le Service Médical a pris une ampleur particulière depuis 1955, date à laquelle la loi a imposé un examen médical obligatoire à tout étudiant s'inscrivant pour la première fois à l'Université. Cet examen est renouvelé gratuitement tous les deux ans pour l'ensemble des étudiants, tous les ans pour les étudiants les plus exposés.

En plus de ces examens légaux, des examens facultatifs sont offerts à tous les étudiants qui le désirent soit au Dispensaire anti-tuberculeux de l'Institut d'Hygiène (Prof. van Beneden), soit à la Polyclinique Médicale (Prof. Brull) qui sera sous peu dotée d'aménagements spéciaux lui permettant de faire face à sa nouvelle tâche. Ces examens sont gratuits. Tout étudiant inquiet de sa santé peut immédiatement soumettre son cas à un médecin compétent.

Le Service psychologique est le dernier-né de ces institutions. Il a pour mission d'aider le jeune étudiant dans le choix de ses études et, plus tard, l'étudiant qui, en cours de route, se sent mal adapté à ses études ou à son genre de vie.

Tous ces services sont centrés par un Secrétariat permanent. Celui-ci dirige les étudiants vers les différents organismes et coordonne leur action. Il tend aussi à donner aux étudiants des renseignements utiles sur tous les problèmes qui se posent à lui.

A tout moment de sa carrière, l'étudiant trouvera au Service des Etudiants un accueil attentif et dévoué. Tel qu'il est conçu, ce service doit donner à la jeunesse un sentiment de confiance et de sécurité.

La question des locaux est soulevée à plusieurs reprises par les étudiants. Cette question est l'une des plus graves que rencontre l'Université. Beaucoup de bâtiments sont vétustes, l'Université manque de place, même pour l'enseignement, et bien des professeurs n'ont pas de bureau.

Pour redresser une situation aussi lamentable, l'Université a établi un plan d'aménagement et de construction, plan vaste et précis, mais dont la réalisation réclamera du temps et de grands efforts.

Dans le domaine qui intéresse plus spécialement les étudiants, on peut dire dès aujourd'hui que la mise en état et la modernisation

des bâtiments seront achevées dans cinq ans. On peut aussi saluer de premières réalisations. Dans le complexe de Bavière, la laiterie Offma récemment acquise est transformée, en attendant un home définitif, en un home provisoire pour les étudiants de l'hôpital et comporte restaurant, fumoir, salle de réunion, dortoirs et chambres avec salle de douche.

La construction du home du Boulevard d'Avroy a été commencée le 15 mai. Il comprendra 105 chambres, des salles de réunion de cinéma, etc. Deux immeubles voisins sont achetés et seront aussi transformés en homes.

Sur un autre plan, de nouveaux clubs culturels sont organisés. Ils s'ajoutent au théâtre universitaire créé par le Prof. Hubaux et à la Chorale universitaire que dirige F. Anspach.

Ils répondent bien aux desiderata des jeunes. Ils sont interfacultaires et groupent des étudiants de toutes les Sections dans une atmosphère sereine et enthousiaste, autour d'une activité choisie (photographie d'art, peinture et dessin, musique instrumentale, littérature). Un professeur est l'animateur de ces cercles, assiste aux séances ou les dirige (Prof. Swings, de Rassenfosse, Duchesne-Guillemain, Soreil). Quand il le faut, le groupe s'assure la direction compétente d'un artiste : le peintre P. Daxhelet pour les Arts plastiques, L. Poulet pour la musique de chambre.

Des expositions, des concours dotés de prix, la publication d'un recueil des essais primés de prose et de poésie stimulent les jeunes et consacrent leur effort.

Tous les clubs se réunissent une fois par an en une soirée générale à laquelle les animateurs et d'autres professeurs se font un plaisir d'assister.

Toujours dans le domaine culturel, des réductions, des places gratuites sont obtenues pour les étudiants dans les principales salles de spectacles de la ville. Le Service des étudiants rassemble les informations concernant ces avantages.

D'autres problèmes sérieux sont à l'étude : mutuelle pour étudiants, réorganisation du statut des examens qui cherchera à améliorer les conditions dans lesquelles s'effectuent les épreuves, réajustement des programmes dans le sens d'un allègement général avec réduction des cours théoriques et augmentation du nombre de séances pratiques, graphiques et de séminaires.

Cette dernière réforme exigera un accroissement du personnel scientifique (accroissement qui retient déjà l'attention du Gouvernement) et les étudiants se sentiront d'autant mieux encadrés.

On le voit, la situation actuelle compte de notables améliorations. Le proche avenir en promet d'autres.

L'Université sait qu'elle ne peut se contenter d'une attitude statique. Elle doit sans cesse s'adapter aux conditions nouvelles, sans cesse progresser. Plus autonome, elle serait beaucoup plus avancée dans la voie des perfectionnements que réclament les

problèmes d'aujourd'hui et ceux de demain. Elle est alourdie par des difficultés administratives. Là où sa marche eut été aisée et rapide, elle a dû livrer bataille et perdre du temps. Une grande part de ses premiers efforts, elle l'a consacrée à alléger ces handicaps administratifs.

Dans son évolution continue, l'Université aura toujours un double objectif : meilleures conditions d'enseignement et de culture, atmosphère sympathique pour les jeunes.

De leur côté, les étudiants devront agir aussi car, non seulement les initiatives des Autorités Académiques ne seront valables que s'ils y collaborent, mais certains problèmes ne peuvent être résolus que par eux-mêmes. (Journalisme étudiantin, cercles selon les anciennes formules.)

Nos étudiants ont, avec beaucoup de lucidité, dénoncé des carences; ils ont lancé un appel qui a été recueilli. Il leur reste à faire un effort tous ensemble, même les timides, même les silencieux, pour arriver à des solutions cohérentes et constructives et pour créer ce climat de tolérance, de solidarité amicale qui est la condition primordiale de l'épanouissement de tout esprit universitaire.

A. DUBUISSON-BROUHA.

ANNEXE

TEXTE DU QUESTIONNAIRE

I. Renseignements généraux

1. — Nom et prénoms :
Adresse :
Lieu et date de naissance :
2. — Faculté :
Section d'études :
Année :
3. — Composition de votre famille :
 - a. — Vos parents sont-ils en vie ?
Père : oui ou non
Mère : oui ou non
 - b. — Combien avez-vous
de frère(s) } plus âgé(s) que vous :
de sœur(s) }
de frère(s) } moins âgé(s) que vous :
de sœur(s) }
4. — Profession de votre père :
de votre mère :

5. — Pendant l'année académique,
vivez-vous en famille
- | | |
|-----------------------------|------------|
| à Liège ? | oui ou non |
| dans la banlieue de Liège ? | oui ou non |
| dans une autre localité ? | oui ou non |
- Dans ce dernier cas,
combien de temps devez-vous consacrer à vos trajets
quotidiens ?
mode de locomotion ?
ou vivez-vous seul en ville
dans une pension où vous prenez également vos
repas ? oui ou non
en chambre ? oui ou non
chez des parents ou amis ? oui ou non

II. Quels sont vos dérivatifs à vos occupations universitaires ?

A. *Activités sportives*

1. — Pratiquez-vous un ou plusieurs sports ?
Le(s)quel(s) ?
- | | |
|--------------|---------------------|
| en amateur | { régulièrement |
| | { occasionnellement |
| en vue de la | compétition |
| en amateur | { régulièrement |
| | { occasionnellement |
| en vue de la | compétition |
| en amateur | { régulièrement |
| | { occasionnellement |
| en vue de la | compétition |
2. — Faites vous partie d'un ou de plusieurs cercles sportifs ?
3. — Critiques et suggestions sur l'organisation des sports à l'Université :
- L'organisation actuelle vous permet-elle de pratiquer le ou les sports de votre choix, comme vous le souhaitez ?
 - Souhaitez-vous la création d'autres sections sportives ?
 - Préconisez-vous des modifications dans l'organisation des sports à l'Université ? Lesquelles ?

B. *Activités sociales*

- Participez-vous à des œuvres d'entraide universitaire ? Si oui, lesquelles ?
- Avez-vous une activité sociale extra-universitaire ?
- Participez-vous à la vie de cercles estudiantins ?
facultaires ?
culturels ?
politiques ?
colonial ou régionaux ?

- A quel titre ? membre du Comité ?
membre ?
d'une manière occasionnelle ?
4. — Vous intéressez-vous au journalisme étudiantin ?
5. — Critiques et suggestions sur les activités sociales à l'Université :

C. Dérivatifs culturels

1. — Allez-vous au cinéma { souvent ?
parfois ?
jamais ?
- Quel genre de film préférez-vous ?
Aimez-vous, notamment, les films de vulgarisation scientifique ou
artistique ?
2. — Allez-vous au théâtre ? { souvent ?
parfois ?
jamais ?
3. — Allez-vous au concert ? { souvent ?
parfois ?
jamais ?
- Fréquentez-vous notamment :
- les concerts des jeunesses musicales ? oui ou non
les concerts de midi ? oui ou non
les concerts du Conservatoire ? oui ou non
les concerts de poche ? oui ou non
4. — Suivez-vous les expositions de peinture ? oui ou non
de sculpture ? oui ou non
5. — Suivez-vous des conférences ? oui ou non
de quel genre ?
6. — Lisez-vous beaucoup ?
peu ?
quel genre de livres ?
7. — Pendant vos loisirs, vous intéressez-vous activement à certaines
questions
- littéraires ? oui ou non
scientifiques ? oui ou non
sociales ? oui ou non
politiques ? oui ou non
philosophiques ? oui ou non
religieuses ? oui ou non
8. — Faites-vous de la photo ?
occasionnellement, pour les souvenirs qu'elle vous permet de
conserver ? oui ou non
pour l'art de la photographie ? oui ou non
- Faites-vous du cinéma ?
pour les souvenirs qu'il vous permet de conserver ? oui ou non
pour l'art du cinéma ? oui ou non

9. — Faites-vous de la musique oui ou non
 chorale ? oui ou non
 instrumentale ? oui ou non
 Aimez-vous la musique ? oui ou non
 quel genre ?
10. — Faites-vous du dessin ? oui ou non
 de la peinture ? oui ou non
 de la sculpture ? oui ou non
 de la littérature ? oui ou non
 prose ou poésie ? :
11. — Pratiquez-vous d'autres délasséments artistiques ou culturels ?
 Pratiquez-vous certains jeux de société, comme les jeux de carte,
 d'échec ?
12. — Participez-vous à des activités de caractère artistique ou culturel
 existant à l'Université ?
 Chorale universitaire ? oui ou non
 Théâtre universitaire ? oui ou non
 Groupe de danses ? oui ou non
13. — Critiques et suggestions :
 Pourriez-vous notamment nous suggérer d'autres réalisations
 susceptibles d'intéresser les étudiants ?
-

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Vie universitaire et centres de recherches de l'industrie en Suisse

I. — LA VIE UNIVERSITAIRE

La Suisse compte au nombre des pays du monde riches en universités en proportion de ses 5 millions d'habitants (une université pour 700.000 habitants ou un établissement d'enseignement supérieur pour 600.000 habitants). Elle possède sept Universités, l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich et l'Université Commerciale de St-Gall. Les Universités de Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel et Zurich sont des institutions cantonales, c'est-à-dire que sept sur vingt-cinq demi-cantons ou cantons en assument seuls les charges financières et l'administration autonome, la direction cantonale de l'Instruction publique fonctionnant comme instance de surveillance supérieure. La Confédération n'est responsable que pour l'Ecole Polytechnique Fédérale. L'Université Commerciale de St-Gall est entretenue depuis le premier janvier 1955 à la fois par le Canton et la Ville de St-Gall qui agissent maintenant de concert pour « cultiver l'enseignement scientifique et l'étude dans le domaine du commerce et de l'administration ».

Les universités se rattachent dans les grands traits à l'idéal néo-humaniste et au plan classique des universités occidentales, ceci avec des exceptions très marquées et à des degrés très différents.

Les Universités de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich sont tout à fait complètes, c'est-à-dire qu'elles possèdent une Faculté des Lettres, une Faculté des Sciences Politiques, une Faculté des Sciences, une Faculté de Théologie (protestante), et, avant tout, une Faculté de Médecine (comprenant un institut dentaire). Aux Universités de Fribourg et Neuchâtel par contre, les études de médecine ne peuvent se faire que jusqu'au stade propédeutique, c'est-à-dire pré-clinique. Les universités de Berne et de Zurich possèdent également une Faculté Vétérinaire. L'Université de Fribourg est une Université catholique internationale dont la faculté de théologie se rattache au thomisme. Trois Universités (Genève, Lausanne, Neuchâtel) sont de langue française. Elles se trouvent en Suisse romande et sont souvent et volontiers fréquentées par des étudiants étrangers

qui s'y rendent pour faire des études de langues. Trois universités (Bâle, Berne et Zurich) sont situées en Suisse alémanique. L'Université de Fribourg se trouve à la limite des deux langues qui y sont employées toutes deux. A l'Ecole Polytechnique Fédérale, les matières principales sont enseignées en allemand et en français; d'après un règlement de 1854, l'italien est la troisième langue d'enseignement. A l'Université de Berne, eu égard au territoire du Jura bernois de langue française, l'enseignement en français a été étendu, en partie sous forme de cours supplémentaires. L'enseignement de l'Université Commerciale de St-Gall se fait entièrement en langue allemande.

L'Université la plus ancienne est celle de Bâle, la seule en Suisse datant de la fin du Moyen-Age; elle pourra fêter en 1960 son centième anniversaire. Les Universités de Zurich et de Berne furent fondées à l'époque de la « Régénération », en 1833 et 1834 par le jeune libéralisme. Le premier grand acte du libéralisme réalisé sur le sol de l'Etat confédéré suisse constitué en 1848 fut la fondation d'une Ecole Polytechnique Fédérale, institut professionnel des sciences techniques et naturelles qui florissaient déjà brillamment au milieu du siècle dernier dans le pays alpin acquis à la grande industrie. Du projet d'Université fédérale, que la Constitution Fédérale nomme aujourd'hui encore comme un rêve historique, subsista le département des matières libres, vestige précoce et vivace d'études générales dans une université professionnelle (l'Université technique de Karlsruhe est la seule à posséder ce département depuis plus longtemps). Les Universités de la Suisse romande suivirent plus tard, souvent sous une forte influence française. L'Université de Genève fut fondée en 1873, celle de Lausanne en 1890 et celle de Neuchâtel en 1909. L'Université de Fribourg fut fondée en 1889, dans un but confessionnel marqué. A l'exception de celle de Fribourg, toutes les Universités avaient été précédées dès la Renaissance d'instituts d'enseignement ou d'« académies ». A Lausanne, une « Ecole polytechnique » avait été fondée en 1853 et intégrée à l'Académie en 1869. Depuis 1946, cette Ecole polytechnique est autonome dans le cadre de l'Université de Lausanne.

Jusqu'à l'année dernière, l'Université de Zurich était la plus grande d'après le nombre des professeurs et des étudiants (361 professeurs — privat-docents, lecteurs, etc. inclus — et 2512 étudiants); au point de vue scientifique, elle dispose dans l'ensemble de la plupart des matières d'enseignement spécialisé. Depuis 1956 cependant, elle a été légèrement dépassée par l'Université de Genève en ce qui concerne le nombre des étudiants (274 professeurs et 2525 étudiants). Genève est probablement passée récemment au rang d'Université la plus internationale du monde, si l'on considère le pourcentage des jeunes universitaires. En effet, pour 1070 étudiants suisses, dont plus de la moitié ne sont pas genevois, on y compte 1455 étudiants étrangers : environ 40 % sont du pays et 60 % viennent

de l'étranger ! Les plus nombreux sont les Américains (381), puis les Asiatiques (216), les Français (162), les Grecs (127), les Italiens (106), etc. Après Genève, c'est Lausanne, sa ville sœur au bord du Lac Léman, qui atteste l'afflux d'étrangers le plus considérable. Sur les 15.539 étudiants immatriculés au semestre d'été 1956 dans les neuf Universités, 11.321 étaient suisses et 4218 étrangers. L'afflux étranger — un bon quart — est donc considérable, étant donné que la Confédération ne dispose d'aucun domaine colonial et que, malheureusement, elle doit être pour plusieurs raisons réservée dans l'attribution de bourses aux étrangers. Après les citoyens américains, ce sont les Allemands et les Asiatiques qui sont les plus nombreux; parmi les Allemands, beaucoup sont inscrits dans les Facultés de médecine; parmi les Asiatiques se trouvent de nombreux boursiers d'Etat du Moyen-Orient.

En ce qui concerne les sciences du domaine des ingénieurs, l'Ecole Polytechnique Fédérale s'est acquise une place prépondérante. Avec 2667 étudiants, elle est aussi la première et la plus grande institution d'enseignement supérieur du pays. Du fait de ses deux Universités et de ses 5000 étudiants, Zurich est devenue la « tête spirituelle » du peuple suisse. Outre l'Ecole Polytechnique de Lausanne déjà mentionnée, on a encore dans le domaine technique deux écoles d'architecture à Genève et à Lausanne.

Parmi les importants centres de formation de rang universitaire, il faut aussi compter l'Institut Universitaire des Hautes Etudes internationales à Genève, ainsi que l'Institut œcuménique au Château de Bossey près de Genève.

Il importe de souligner le nouveau plan universitaire remarquable de l'Université de Berne, tel qu'il a été réalisé principalement d'après la publication du Professeur Werner Näf « *Wesen und Aufgabe der Universität* », Berne 1950 (Nature et Tâche de l'Université). De concert avec plusieurs courants d'opinion, ce plan a donné un vif élan vers le but de la culture générale et vers un accord plus étroit entre l'Université et le gymnase, tout en renforçant quelque peu les droits des Facultés.

Les relations internationales des Universités suisses se sont considérablement développées au cours de ces derniers temps. Nombreux sont les cours donnés par les professeurs venus de tous les continents, particulièrement d'Amérique, nombreuses également les invitations adressées par l'étranger aux professeurs suisses. Très heureusement aussi, les relations avec la Belgique se sont faites plus actives.

Un phénomène particulier de la vie universitaire en Suisse réside dans le fait que le peuple décide par vote libre des points principaux concernant l'Université. C'est ainsi que dans le cas de l'Université de Berne ou de l'Université Commerciale de St-Gall, les nouvelles lois fondamentales sur ces établissements ont été approuvées par des votes cantonaux ou même communaux. Le référendum sur les

questions financières est respecté dans une grande mesure, c'est-à-dire que les nouveaux bâtiments qui exigent des crédits de millions peuvent ou doivent être soumis au vote populaire. Dans le cas de l'École Polytechnique Fédérale par contre, ce référendum n'est pas appliqué; les crédits de 62,5 millions pour le nouveau bâtiment de l'Institut fédéral de contrôle des matériaux, par exemple, ont pu être approuvés par le Conseil des Etats et le Conseil National. Par contre, le référendum peut être de nouveau appliqué pour de nouvelles lois fédérales qui se rapportent à l'École Polytechnique Fédérale.

Ces droits étendus du peuple, c'est-à-dire du « souverain » cantonal (communal) ou fédéral font partie des principes démocratiques les plus solides de la Suisse. Si frappants et si particuliers soient-ils — et ils exigent des conditions très spéciales — l'expérience a montré que malgré quelques inconvénients, les Universités du pays se sont bien développées dans l'ensemble. Il en est résulté un contact étroit entre l'Université et le peuple. Des centres de recherches ont été créés, qui comptent parmi les plus modernes de tous les pays, particulièrement dans les domaines de la médecine et de la technique. Le crédit annuel de quatre millions de francs pour la création du « Fonds national suisse pour favoriser la recherche scientifique » a trouvé ainsi que son statut l'approbation (tacite) du peuple suisse. On est donc en droit de constater que les Universités et la recherche sont en Suisse soutenues par tout le peuple dans une mesure peu commune, trait très important pour un état de dimensions réduites, sans accès à la mer et pauvre en matières premières.

* * *

II. — LES CENTRES DE RECHERCHES DE L'INDUSTRIE

Les centres de recherches de l'économie privée ont pris au 20^e siècle une grande importance en Suisse comme dans toutes les nations industrialisées du monde libre. Comme les laboratoires et installations d'essais des hautes écoles ou d'autres institutions publiques, ils exercent une influence primordiale sur la concurrence économique internationale. Leurs travaux répondent au besoin vital de la Suisse d'occuper une place de premier rang dans le progrès de la technique et dans la production de qualité.

A la fin du siècle dernier, les entreprises industrielles de renom ne disposaient que d'une à cinq personnes ayant reçu une formation scientifique. C'étaient souvent les fondateurs ou les chefs eux-mêmes des entreprises. Depuis la crise économique des années trente, on peut constater une évolution considérable des centres de recherches et d'essais des entreprises privées. L'économie privée devint de plus en plus consciente de la nécessité des recherches. L'utilisation systématique des sciences appliquées remplaça les développements précédents ou les tâtonnements. Toutes sortes de centres de recherches de l'économie privée furent aussi aménagés dans les branches de

l'industrie dans lesquelles ils n'existaient pas auparavant, même sous la forme la plus modeste. Les grandes entreprises commencèrent à engager à vie plus de cent ingénieurs ou naturalistes de formation universitaire. L'isolement dans lequel se trouvait la Suisse pendant la deuxième guerre mondiale et la haute conjoncture qui règne depuis la fin des hostilités ont contribué à accélérer cette évolution. Le programme de recherches de l'industrie chimique et de l'industrie des machines s'est spécialement élargi. Une entreprise de produits pharmaceutiques colorants et produits synthétiques techniques ayant son siège en Suisse a dépensé pour les recherches un total de 19 millions de francs en 1947 et de 36 millions en 1955, le chiffre d'affaires mondial étant de 478 millions de francs en 1947 et de 783 millions en 1955. Ces dépenses sont de 5 % à l'échelle des pourcentages internationaux. Elles sont plus élevées dans le cas de certaines fabriques de produits pharmaceutiques ou de quelques entreprises de l'industrie des machines. Il est intéressant de voir que le budget accordé aux recherches dans les entreprises principales est plus important que le budget des crédits annuels des différentes Universités. Depuis quelques années, les recherches prennent également de plus en plus d'importance dans l'industrie horlogère, en ce qui concerne avant tout une précision toujours plus grande du mouvement, le contrôle du matériel et le nettoyage. On ne peut concevoir aujourd'hui l'industrie alimentaire, la fabrication du savon, la céramique, la fabrication des textiles, l'industrie du bois, l'agriculture, l'élevage, la production du lait et du fromage, etc. sans les laboratoires de recherches de l'économie privée ou sans l'institution universitaire qui est en rapport avec eux.

Les conditions des cas particuliers sont cependant très différentes. Il existe encore aujourd'hui des maisons comprenant 30 à 100 ouvriers et dont l'activité de recherches appliquées joue un rôle secondaire ou insignifiant. D'autre part, certaines grandes entreprises possèdent déjà plus d'une douzaine de centres de contrôle et de recherches variés. Une grande entreprise de machines et d'électrotechnique possède par exemple des laboratoires de haute tension, une installation de contrôle pour grand rendement, un local d'essais pour appareils électriques, une installation de contrôle pour dériveurs de surtension, des locaux d'essais pour turbines à vapeur, des laboratoires pour recherches de combustion et de courant, des centres de contrôle du matériel, trois bancs d'essais séparés, téléguidés et bien centrés pour l'examen de machines à arbre horizontal, etc. On connaît, dans une autre fabrique de machines, les locaux variés aménagés pour la vérification du matériel et le chauffage à radiation. Dans les laboratoires de recherches pour le chauffage, il faut également résoudre des problèmes de nature biologique, médicale et hygiénique, de telle façon qu'il faut employer la méthode de la recherche à une grande échelle. Comme dans tous les cas analogues, on tend en principe à atteindre une collaboration étroite avec l'Ecole Poly-

technique Fédérale ou avec les institutions universitaires compétentes et on opère une division rationnelle du travail entre les recherches universitaires et celles de l'industrie. La recherche pure est la tâche des institutions scientifiques tandis que la recherche appliquée et celle du travail de développement reviennent à l'industrie.

Comme l'industriel suisse est en général un individualiste et ne souffre pas du manque de capitaux, on tient à ce que la recherche appliquée soit faite dans le cadre de l'industrie. Les recherches opérées par l'industrie sont donc beaucoup plus étendues que dans n'importe quel pays européen. L'installation des centres de recherches est souvent excellente et ils disposent de bibliothèques et de lieux de travail de premier ordre. On trouve de temps en temps des institutions spéciales ouvertes à un public plus étendu, comme par exemple la bibliothèque du fer de la maison Georg Fischer à Schaffhouse ou la collection de drogues de la maison Siegfried et Co, à Zofingue.

Les recherches à contrat n'ont été introduites que tout récemment et ont donné lieu à des commandes importantes faites à l'École Polytechnique Fédérale, avant tout au département des recherches industrielles ou aux institutions annexes, ainsi qu'à la « International Division » de l'Institut Battelle à Genève. Mais le but de l'industriel suisse reste en principe de faire par ses propres moyens et dans sa propre entreprise les recherches appliquées dont il peut attendre un progrès technique dans la production. Il en est ainsi surtout lorsque les laboratoires de l'industrie privée paraissent mieux qu'ailleurs comprendre un personnel qualifié ou des appareils spéciaux ou lorsque les moyens nécessaires sont spécialement élevés. D'autre part, les recherches de base faites par l'École Polytechnique Fédérale ou par les Universités profitent souvent de dons de la part de l'économie privée sous les formes les plus variées.

Il est possible qu'on soit en présence d'une nouvelle évolution dans le domaine de la physique nucléaire. C'est là que pour la première fois une entreprise commune de grande envergure a été réalisée par l'économie privée suisse dans le but d'effectuer des essais. Les dépenses et les risques, ainsi que l'intérêt commun paraissent si grands qu'une réunion de toutes les entreprises intéressées à l'« industrie atomique » fut considérée comme opportune. Il est cependant à prévoir qu'à l'avenir des centres spécialisés de recherches et de vérification du matériel seront aménagés dans bien des cas par les entreprises elles-mêmes.

Les laboratoires industriels de recherches et les installations de vérification exigent bien entendu d'importants investissements de capitaux. Ils seraient loin de pouvoir être amortis s'ils se limitaient à la vente du programme de fabrication, en particulier si l'on tient compte des conditions actuelles de transfert et de paiement. Il faut donc s'efforcer de rendre ces centres de recherches rentables au-delà de la production elle-même. Cette fonction est remplie par les contrats

de licence, c'est-à-dire par la cession de résultats des recherches, de brevets et de découvertes à des entreprises étrangères.

Il est difficile d'indiquer le rôle joué dans la balance suisse des paiements par les recettes des licences, aucune statistique n'existant sur ce point. Mais elles peuvent être estimées actuellement à 170 à 200 millions de francs par année, auxquels s'opposent *peut-être* 40 à 60 millions de francs pour le paiement de l'utilisation de brevets ou de procédés de fabrication étrangers. Les données de l'Office Suisse de Compensation sur le trafic dirigé des paiements donnent une idée des recettes de licences. Il comprend presque tous les Etats importants à l'exception des Etats-Unis et du Canada. Les chiffres ont évolué comme suit ces dernières années :

Recettes des licences dans le trafic dirigé des paiements

Année	En millions de Fr. suisses
1950	71,6
1951	93,3
1952	118,0
1953	133,9
1954	141,4
1955	146,4

Si ces chiffres paraissent élevés à première vue et correspondent à environ 2/5 des recettes provenant de l'industrie touristique suisse, il faut souligner tout spécialement qu'elles représentent une compensation modeste en proportion des frais des laboratoires de recherches et du travail intellectuel accompli. Ils permettent normalement aux preneurs de licences étrangers une fabrication avantageuse. De plus, ils répondent au désir de production nationale d'autres Etats, ceci plus qu'il n'est souhaitable du point de vue suisse et pour une économie internationale de marché libre. A défaut de matières premières, cette « exportation de produits intellectuels » est une forme nécessaire et rationnelle de l'indépendance économique de la république des Alpes. Il faut enfin considérer que c'est justement cette forme de recherche industrielle qui comporte des risques particulièrement grands. Dans l'industrie chimique, on compte deux réussites sur 500 séries de recherches entreprises. Mais certains efforts promettant un succès n'ont pas abouti, même après des années de travail. Les entreprises ont dû subvenir à tous les frais de ces essais infructueux.

Dans la plupart des grandes entreprises de l'industrie des machines, on trouve aujourd'hui les bancs d'essais et de recherches les plus

modernes pour les prototypes, pour les évaluations de capacité, de matériel et d'usure. Les pièces d'essais nécessaires à ces départements de recherches sont fabriquées dans leurs propres ateliers. Des moteurs d'essais sont contrôlés sur une série de bancs d'essais pour moteurs. Les laboratoires sont souvent équipés d'appareils de contrôle et d'essais proposés ou construits par eux-mêmes. Ces institutions privées de recherches sont parfois plus importantes pour le développement de nouveaux produits que les améliorations des produits eux-mêmes, car elles permettent de donner des garanties ou d'augmenter la capacité de production, ce qui n'est pas possible avec le contrôle exercé jusqu'alors.

Depuis au moins dix ans, les statistiques d'exportation de la Suisse montrent en particulier une augmentation constante des branches de l'industrie qui possèdent des laboratoires modernes de recherches. La recherche appliquée est donc devenue un facteur décisif de l'économie suisse. Il ne faut cependant pas le surestimer. Le succès dans son ensemble ne peut être obtenu que par une coordination de conditions humaines, qualitatives, sociales, de l'organisation, de la science et du commerce. La collaboration étroite des Universités et de l'industrie est aussi importante que le développement de centres de recherches modernes créés par l'industrie. La prévoyance et l'habileté dans les négociations, les facilités de paiement et les délais de livraison ont tous leur part au succès du commerce extérieur. Sans un excellent appareil de formation générale et technique, la succession du personnel approprié ferait défaut à l'industrie. Mais les problèmes de la succession sont aussi à l'ordre du jour pour le personnel des laboratoires de recherches. L'esprit de travail, l'ordre dans l'Etat et la responsabilité des personnalités dominantes ainsi que leur esprit d'avant-garde ne jouent pas le moindre rôle. Les meilleures installations et bancs d'essais des laboratoires de recherches de l'industrie n'ont leur pleine valeur que si les facteurs mentionnés sont présents et peuvent alors justifier les frais élevés d'investissement.

Dr Edouard FUETER,

Rédacteur en chef
de *La Revue universitaire suisse*, Zurich.

La Vie de notre Association

Prix des Amis de l'Université de Liège

Nous rappelons que, chaque année, le Conseil d'Administration de l'Association des Amis de l'Université de Liège ouvre un concours réservé aux travaux publiés pendant l'année académique précédant l'attribution du prix.

Le Conseil d'Administration a décidé que le concours ouvert aux travaux publiés pendant l'année académique 1956-1957 serait doté de cinq prix au maximum, d'un montant de 7500 fr. chacun.

On trouvera ci-dessous les principaux extraits du règlement des Prix. Le texte complet est repris dans la brochure « Recueil de renseignements sur les prêts, prix, bourses d'études et de voyage » publiée par l'Université.

« Sont admis à participer au Concours les membres du personnel scientifique de l'Université de Liège n'ayant pas encore rang de chargé de cours, c'est-à-dire les assistants, agrégés, chefs de travaux, répétiteurs et bibliothécaires.

» Sont assimilés à ceux-ci les associés et aspirants du Fonds National de la Recherche Scientifique qui poursuivent des recherches dans nos séminaires ou laboratoires.

» Pour pouvoir participer au concours, il est indispensable de déposer au Secrétariat de l'Association (ou au bureau de M. Larbanois) *pour le 15 octobre*, trois exemplaires imprimés de l'ouvrage publié pendant l'année académique précédente.

» Les travaux rédigés en collaboration ne sont pas admis.

» Les travaux présentés pour l'obtention du grade d'agrégé de l'enseignement supérieur ou du titre de docteur spécial ne peuvent être pris en considération avant que la Faculté compétente ne se soit prononcée.

» Les lauréats d'un concours antérieur ne sont pas admis à participer à un nouveau concours. »

La Vie universitaire à Liège

L'Université

Mission interdisciplinaire de l'Université de Liège au Congo

La Mission scientifique interdisciplinaire organisée dans le cadre de la FULREAC, est rentrée de son premier séjour au Katanga. M. Dubuisson, recteur de l'Université, a rejoint la Mission du 20 au 29 avril.

Au cours d'une séance plénière, réunie le 26 avril à Elisabethville, sous la présidence de M. Paelinck, Gouverneur du Katanga, en présence d'un représentant du Gouverneur général, des Commissaires de district, des Directeurs provinciaux, des Directeurs généraux de l'Union minière, du Directeur général du B. C. K., de la SOGEFOR et des membres du Comité de Direction du CEPSE, la Mission a exposé les principales conclusions auxquelles elle s'est arrêtée. Celles-ci ont reçu un accueil enthousiaste et unanime de l'assemblée.

De nouveaux accords financiers ont été pris, grâce auxquels un certain nombre de Professeurs de notre Université et de l'Institut agronomique de Gembloux, ainsi que des jeunes chercheurs diplômés de notre *Alma Mater* iront poursuivre, pendant l'année à venir, les études entreprises dans le Katanga.

A la suite d'un exposé fait par M. le Recteur aux membres de la Commission administrative du Patrimoine de l'Université, ces divers accords financiers ont été approuvés le 18 mai.

Ainsi, l'influence de l'Université de Liège à la Colonie va pouvoir se poursuivre en s'amplifiant, pour le plus grand profit des membres de la Mission, de l'Université et de la Colonie. On peut dire dès à présent que le succès rencontré par la formule de la Mission FULREAC dépasse toutes les espérances.

Visite ministérielle

M. L. Collard, ministre de l'Instruction publique et M. O. Vanaudenhove, ministre des Travaux publics, ont été reçus à l'Université de Liège le lundi 24 juin.

Ils y ont étudié les divers problèmes que pose l'exécution des travaux de constructions universitaires. Ils ont ensuite visité les laboratoires de M. D'Or à l'Institut W. Spring, ainsi que l'Institut de Pathologie et celui de Botanique.

Lauréat du Concours universitaire

M. H. Pirlet, licencié en sciences géologiques et minéralogiques de l'Université de Liège, a été proclamé premier au concours universitaire pour les sciences minérales.

Accueil d'étudiants hongrois

L'Université a accueilli, le 29 mars dernier, un second contingent d'étudiants hongrois réfugiés. Ce groupe de sept étudiants porte à douze le nombre de Hongrois qui suivent à l'Université un enseignement intensif de langue française. Ils se préparent activement à commencer ou à poursuivre des études régulières dès le début de la prochaine année académique.

Les Cercles interfacultaires

Le Théâtre universitaire

Les 2, 8 et 10 avril, le Théâtre universitaire a interprété dans la salle de l'Emulation l'une des tragédies shakespeariennes les plus caractéristiques : Macbeth.

La musique de scène originale due à F. Duysinx et la mise en scène dont le soin fut confié à J. Delcoux ont donné un relief tout particulier à cette œuvre jouée avec un rare bonheur par de tout jeunes acteurs.

La Chorale universitaire

La Chorale universitaire a donné, le 12 avril, sous la direction du Maître F. Anspach, un récital au programme duquel figuraient la « Symphonia sacra » de H. Schutz pour soli, chœurs et orchestre et le « Requiem » de W. A. Mozart. Des solistes et l'orchestre de chambre de Liège prêtèrent leur concours à ce concert qui remporta un succès mérité.

Le Cercle interfacultaire de Littérature

Sous la judicieuse orientation de son conseiller, M. le Professeur Soreil, le Cercle interfacultaire de Littérature (C. I. L.) a fêté en janvier le premier anniversaire de ses activités. Parmi celles-ci, signalons la publication du cahier « *Ecritures* 56 » qui contenait prose et vers d'une douzaine d'apprentis-auteurs; le concours littéraire de juillet 1956, que la générosité de M. le Recteur Dubuisson dota de prix importants; les réunions bimensuelles consacrées à l'amélioration, par un travail communautaire, des essais dus aux membres ainsi qu'à des débats sur divers problèmes de littérature et de critique; enfin la soirée d'amitié qui a terminé la première année du C. I. L.

De nombreux projets sont actuellement caressés au cours des « jeudis de la Place du XX août » : « *Ecritures* 57 » s'élabore, le concours de

juillet se prépare, des contacts avec telle ou telle personnalité extérieure au cercle se prévoient...

Voici les résultats du concours 1956. Pour la poésie, 1^{er} prix : Roger Brucher; 2^e prix : Nicole Houssa; 3^e prix : Louis Rouche; 4^e prix : Georges Goldine. Pour la prose, 1^{er} prix : Nicole Houssa; 2^e prix : Janine Henrion; 3^e prix : Louis Rouche; 4^e prix : Claude Yserentant.

Le bureau se compose actuellement de Louis Rouche, président; Jean-Pierre Corneille, secrétaire; Nicole Houssa et Alex Klimov.

Le Club interfacultaire de Photographie et Cinématographie

Les activités du club, cette année, ont été placées sous le signe dominant de la couleur. En effet, au cours des réunions de quinzaine, qui se tiennent toujours dans les agréables locaux de l'Institut d'Astrophysique à Cointe, c'est surtout de la couleur qu'il a été question. Plusieurs firmes belges et étrangères sont venues exposer les principes fondamentaux de la photographie et de la prise de vue en couleurs. Les débats qui ont suivi ces conférences ont d'ailleurs été aussi instructifs à ce sujet.

Plusieurs membres sont venus projeter leurs meilleures diapositives. Il y eut même une soirée intitulée « Rétrospective sur la couleur », soirée au cours de laquelle il nous a été donné d'admirer des photos prises avant la guerre de 1914.

Mais le noir et blanc n'a pas pour cela été laissé de côté. Le concours annuel était consacré cette année à « Liège et sa région » et au « Portrait ». Tant par le nombre que par la qualité de ses envois; il a connu un vif succès. Le Recteur, au cours d'une sympathique réunion, a remis aux lauréats des prix pour plus de 6000 fr.

La bibliothèque s'est enrichie également de nombreux ouvrages et publications que les membres peuvent consulter à leur gré. Comme toujours ils disposent d'un laboratoire où ils peuvent venir développer et imprimer eux-mêmes leurs clichés.

Au mois de mai, lors de la réunion de clôture des cercles interfacultaires, a été organisée une exposition réunissant les meilleures photos des membres du club.

Le Cercle interfacultaire des Beaux-Arts

Le dernier-né des cercles interfacultaires organisés à l'Université de Liège à l'initiative de M. le Recteur termine le second cycle de son existence.

Les séances consacrées au travail ont été suivies par une vingtaine de fidèles qui régulièrement, le mercredi après-midi, se groupent à l'atelier autour du Professeur Paul Daxhelet. Nous avons pu constater, dans cette atmosphère éminemment sympathique, que nos jeunes gens ne considèrent pas nos travaux comme un passe-temps mais plutôt comme une réalisation de ce désir d'évasion intellectuelle propre à la jeunesse de tous les temps et qu'expliquent les dons exceptionnels. Si on relève chez eux de nombreuses défaillances techniques, ce « manque » est largement compensé par les qualités de sensibilité et d'intelligence, dans l'expression d'un sentiment ou d'un caractère esthétique.

Citons l'exemple d'une de nos jeunes étudiantes qui a fait, dans une galerie de notre ville, une exposition personnelle de ses peintures. La critique, unanimement, accueille avec sympathie cette première manifestation publique de son jeune talent. Tout en continuant à suivre ses cours, notre amie prit part à une compétition pour un prix de Peinture destiné à récompenser le mérite de « jeunes ». Malgré la présence d'élèves chevronnés de nos écoles officielles, elle put se classer honorablement et prendre part à la finale de ce tournoi.

D'autres membres de notre cercle font d'excellentes choses : lavis, peintures, aquarelles, dessins, voire céramiques. Malheureusement, les exigences de leurs études universitaires les privent de la possibilité de s'exercer et de produire régulièrement.

Signalons encore la réalisation de petites affiches en couleurs destinées, dans l'esprit de M. le Recteur, à faire mieux connaître les cercles inter-facultaires dans le monde et les locaux universitaires et la confection de programmes illustrés par nos membres pour le concert de Bienfaisance de la Chorale Universitaire.

Réunion de clôture des Cercles interfacultaires

Le jeudi 9 mai s'est tenue, en l'ancienne chapelle du Vertbois, la réunion de clôture des cercles interfacultaires.

Sur les panneaux placés le long des murs, les cercles des beaux-arts et de photographie avaient exposé les œuvres réalisées par leurs membres; dans une vitrine étaient rangés des émaux, des assiettes peintes et des pavés. Après quelques extraits du *Requiem* de Mozart exécutés par la chorale, une étudiante et un étudiant du cercle de littérature récitèrent leurs poèmes et ceux d'autres membres du cercle. Ensuite, des Negro spirituals furent interprétés par un groupe de cinq choristes suivis à leur tour par les acteurs de *Macbeth* qui donnèrent des récitations de genres très divers. La séance, présentée et animée par M. Hubaux, se termina par quelques morceaux de musique de jazz, dans une atmosphère tout à fait estudiantine.

De nombreux Professeurs et membres du personnel scientifique avaient bien voulu témoigner, par leur présence, de l'intérêt qu'ils portent aux activités artistiques des étudiants. Cette réunion a montré aux personnes présentes de quoi sont capables nos jeunes intellectuels; elle a en outre permis aux membres des différents cercles de se mieux connaître.

La population de l'Université de Liège et celle des autres Universités du pays

Comme les années précédentes ⁽¹⁾, nous publions ici les données, fournies par le Bureau de Statistiques Universitaires, qui permettent de suivre l'évolution comparée de la population belge et de la population féminine belge dans l'enseignement supérieur en Belgique.

(1) Cfr. *Bulletin des Amis de l'Université de Liège*, 1950, n° 1; 1951, n° 3; 1952, n° 2, 1953, n° 2-4; 1956, n° 2.

Du tableau I, il ressort tout d'abord qu'en 1956-57, comme en 1955-56, l'enseignement supérieur a vu croître sa population belge de 1100 unités environ, soit 12 % des chiffres de 1937-38.

Cette année toutefois, et contrairement à ce qui s'était produit l'an dernier, cet accroissement concerne presque exclusivement les quatre Universités, les autres établissements n'ayant vu leurs effectifs augmenter que d'une centaine d'étudiants au total.

C'est l'Université de Liège qui, par rapport à l'exercice antérieur, connaît proportionnellement la plus forte augmentation de population belge. Il n'en reste pas moins que, si l'on se reporte à l'année 1937-38, la progression se révèle moins rapide pour Liège que pour les quatre Universités ou pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur.

Les indications du tableau II permettent d'établir que, par rapport à l'année précédente, la population féminine belge s'est accrue de plus de 7 % alors que, pour la population masculine, l'augmentation n'est que de 4,8 %. L'an dernier, nous constatons le phénomène inverse.

Année	En chiffres absolus			En % (1937-38 = 100)		
	Enseignement supérieur	Les 4 universités	Université de Liège	Enseignement supérieur	Les 4 universités	Université de Liège

I. — Population belge totale

1937-38	9.570	—	1.883	100	—	100
1954-55	21.579	18.464	3.303	225	225	175
1955-56	22.670	19.262	3.438	237	235	182
1956-57	23.849	20.340	3.705	249	248	197

II. — Population féminine belge

1937-38	1.219	—	341	100	—	100
1954-55	3.924	3.568	714	322	315	209
1955-56	4.093	3.694	736	336	327	216
1956-57	4.382	3.967	831	359	351	244

Quant au reste, les observations relatives à la population belge totale sont également valables pour la population féminine : cette année, l'augmentation se limite pratiquement aux Universités et c'est à Liège que la progression est proportionnellement la plus marquée.

Par rapport au total des effectifs belges, la population féminine a dépassé cette année les pourcentages records enregistrés deux ans plus tôt. C'est ce qui ressort du tableau III. Celui-ci permet une autre constatation en

III. — *Evolution de la population féminine belge en pourcentage de l'effectif belge total*

Année	Enseignement supérieur	Les 4 universités	Université de Liège
1937-38	12,7	—	18,1
1954-55	18,2	19,3	21,6
1955-56	18	19,2	21,4
1956-57	18,4	19,5	22,4

ce qui concerne l'Université de Liège : non seulement le pourcentage des jeunes filles par rapport à l'ensemble des étudiants belges reste supérieur à celui des quatre Universités et de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, mais il y progresse aussi plus rapidement.

Le F.N.R.S. et l'Université de Liège

De nombreux professeurs et diplômés de l'Université de Liège bénéficient, pour l'exercice 1957-58, de mandats ou crédits accordés par le Fonds national de la Recherche scientifique. Nous en publions ci-dessous la liste, communiquée par le F. N. R. S.

Ont été nommés :

Aspirants : MM. J. Paelinck (promotion 1955-56); A. Baeyens, C. Christians, L. Gosselin, P. Natalis, C. Rutten, J. Salmon et Mlle N. Hermans (1956-57); MM. A. Boigelot, L. Dewart, R. Ghys, J. P. Goffin et H. Heyns (1957-58).

Chargés de recherches : MM. R. Goutier (promotion 1955-56); L. Burnelle, J. Moutschen et Mlle M. L. Thyssen (1956-57); MM. A. Castermans, C. Jeuniaux, P. Mertens et J. Stassart (1957-58).

Chercheurs qualifiés : MM. L. Bragard (1954-55); F. Crahay (1955-56) et G. Pire (1957-58).

Associés : MM. E. Betz et J. Humblet (1951-52); A. de Scoville, C. Heusghem et J. Toussaint (1952-53); M. Gerebtzoff et W. Verly (1953-54);

H. Dieu, G. Hamoir et J. Mignolet (1954-55); J. Godeaux et R. Huls (1955-56); H. Sauvenier (1956-57); P. Dedecker, J. Leclercq et J. Lecomte (1957-58).

Bénéficient d'un crédit aux chercheurs :

pour un montant de 100.000 fr. : MM. les Professeurs M. Chèvremont, V. Desreux, M. Dubuisson, P. Lambert, Mlle S. Leclercq, MM. C. Liebecq, L. Remacle, J. Roskam et P. Swings;

pour un montant de 50.000 fr. : MM. F. Albert, J. Baudrenghien, L. Christophe et F. Delatte, professeurs; MM. P. Fredericq et P. Ledoux, chargés de cours; MM. G. Hamoir et C. Heusghem, chefs de travaux; M. G. Lejeune, assistant et A. Nizet, agrégé.

pour un montant de 25.000 fr. : MM. F. Bureau, L. Calembert et P. Desaive, professeurs; M. H. Garnir, chargé de cours; A. de Scoville, chef de travaux et G. Barac, chercheur.

Conjointement avec M. L. Dupriez de l'Université de Louvain, M. le Professeur P. Harsin bénéficie d'un crédit extraordinaire de 200.000 fr.

Enfin divers crédits en vue de la participation à des congrès trans-océaniques ont été accordés à MM. F. Albert, C. Massonnet et A. Severyns, professeurs, ainsi qu'à M. L. Bragard, chercheur qualifié.

Les Facultés

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Personalia

M. A. L. Corin, professeur émérite, a fait, le 18 février, à la Faculté technique d'Aix-la-Chapelle, une conférence sur : l'épithaphe de R. M. Rilke.

M. J. Hubaux, professeur ordinaire, est admis à l'éméritat à la date du 1^{er} octobre 1957.

M. P. Harsin, professeur ordinaire, a été invité à faire une série de conférences à la Faculté de Droit de Dijon et à la Faculté de Philosophie et Lettres de Rome, du 2 au 14 avril.

M. F. Desonay, professeur ordinaire, a été désigné en qualité de Président de la section belge de la Société européenne de Culture, en remplacement de M. P. Fierens, décédé.

Dans le cadre des accords culturels italo-belges, M. Desonay a été invité à faire trois conférences à l'Université de Cagliari.

Mme M. Delcourt-Curvers, professeur ordinaire, a été, à sa demande, déchargée du cours d'« Encyclopédie de la philologie classique, *partim* : notions d'histoire des littératures grecque et latine ».

M. Ph. Devaux, professeur ordinaire, a été désigné en qualité de délégué au IX^e Congrès des Sociétés de langue française, à Aix-en-Provence.

M. L. E. Halkin, professeur ordinaire, a été invité au colloque d'Histoire des Religions, organisé par l'Université de Strasbourg. Il y a présenté une communication sur : « *Devotio moderna et Reforma* ».

Mlle I. Simon, professeur ordinaire, a été invitée à donner une série de conférences à l'Université de Groningue, du 6 au 10 mai.

M. A. Soreil, professeur ordinaire, a été désigné par le 3^e Congrès international d'Esthétique de Venise, pour faire partie du Comité exécutif chargé d'assurer les liaisons et de préparer l'avenir, tant en ce qui concerne le prochain congrès que la diffusion et la promotion des valeurs scientifiques qui ont trait à l'esthétique.

M. A. Nivelles, chargé de cours, a été désigné pour participer au colloque de Strasbourg sur Goethe.

M. P. Mertens, assistant, a été invité par l'Institute of Classical Studies de l'Université de Londres à faire une conférence sur les papyrus d'Euripide.

M. H. T. Deschamps, assistant, s'est vu décerner le Prix quinquennal E. Discailles par la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique, pour son ouvrage intitulé « la Belgique devant la France de Juillet ». Ce travail a valu à M. Deschamps le Prix des Amis de l'Université de Liège.

Agrégation de l'enseignement supérieur

M. L. Warnant, docteur en philosophie et lettres, a été proclamé agrégé de l'enseignement supérieur à l'issue de la leçon publique qu'il a donnée, le 2 mai, sur le sujet : « la notion de bon usage en français ».

Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie

M. L. Van Puyvelde, professeur émérite, a été nommé Président de l'Académie septentrionale de France.

Mlle H. Danthine, professeur, a fait le jeudi 25 avril une conférence au Cercle bernois de Préhistoire.

M. F. R. Kraus, professeur à l'Université de Leyde, a fait, sous les auspices des accords culturels hollando-belges, une conférence sur « la Religion, l'Etat et la Société babyloniennes ».

Institut supérieur d'Histoire et de Littératures orientales

M. F. R. Kraus a également donné deux conférences sur : « La Seisachtie » et « La condition du mushkênum ».

Institut supérieur de Sciences pédagogiques

M. R. Piret, professeur, a été nommé membre de la Commission de coordination des grands travaux et du trafic de la ville de Liège et de la Commission des facteurs humains de l'Office belge pour l'Accroissement de la Productivité.

FACULTÉ DE DROIT

Distinction honorifique

M. L. Graulich, recteur honoraire, s'est vu octroyer par Sa Majesté le Roi la plaque de Grand Officier de l'Ordre de Léopold, en considération des éminents services rendus à l'Université pendant son rectorat de guerre. Cette décoration lui a été remise par M. le Recteur en présence des membres du Conseil d'Administration et de la Commission administrative du Patrimoine.

Chaire Francqui

M. P. De Visscher, professeur à l'Université de Louvain, titulaire de la chaire Francqui à la Faculté pour l'année académique 1956-57, a pris pour thème de son enseignement : « Le droit public de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier ».

Après sa dernière leçon, M. le Recteur lui a remis, au cours d'une cérémonie intime, la médaille de l'Université.

Personalia

M. P. Horion, professeur ordinaire, Commissaire du Gouvernement près l'Université, a été promu au titre de Doyen honoraire du travail scientifique.

M. F. Dehousse, professeur ordinaire, a été réélu Président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

Il a, par ailleurs, été fait Commandeur de la Légion d'Honneur, distinction qui lui a été remise par M. Guy Mollet, Président du Conseil, et Grand Officier, avec étoile, de l'Ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne. Cette dernière distinction lui a été remise par M. W. Halstein, Secrétaire d'Etat.

M. Dehousse a été désigné, par les Gouvernements de la République française et de la République fédérale d'Allemagne, comme Président suppléant du Tribunal d'Arbitrage franco-allemand pour la Sarre.

M. P. Lambert, professeur ordinaire, a été invité par l'Université de Nancy à donner, en avril, plusieurs leçons sur le thème : « Le rythme de développement économique de l'Europe depuis la révolution industrielle jusqu'à nos jours ».

Il a dirigé, à la même époque, à Nancy, un colloque sur : « Le rôle de la coopération dans le monde actuel », à l'invitation de la société coopérative « les coopérateurs de Lorraine ».

L'Université de Erlangen l'a invité à prendre part, en mai, à un colloque international sur : « l'état actuel des études scientifiques sur la coopération ».

M. P. Lambert a, par ailleurs, été nommé Directeur de l'Organe permanent de travail du Centre international de recherches et d'information sur l'Economie collective. En conséquence, cette organisation a transféré son siège de Genève à Liège.

M. L. Camu, chargé de cours, a été élu Président de l'Institut international des sciences bancaires.

M. L. Davin, chargé de cours, a été nommé Secrétaire général de la Société royale d'Economie politique de Belgique.

Il remplit également les fonctions de Secrétaire général de l'Institut belge de Finances publiques.

Agrégation de l'enseignement supérieur

Mme S. David, chef de travaux, a été proclamée agrégée de l'enseignement supérieur à l'issue de la leçon publique qu'elle a donnée, le 14 juin en la salle académique, sur le sujet : « La sécurité sociale, facteur de transformation du droit privé, en particulier du droit de la famille ».

Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques

M. F. Jongmans, chef de travaux à la Faculté des Sciences, a été nommé chargé de cours à l'Ecole supérieure de sciences commerciales et économiques. Il est chargé d'y faire les cours de « Mathématiques générales y compris les exercices pratiques » et « Algèbre financière et théorie mathématique des opérations financières et des assurances et les exercices pratiques ».

FACULTÉ DES SCIENCES

Personalia

M. L. Godeaux, professeur ordinaire, a assisté en qualité de vice-président à la réunion du Comité des Mathématiciens d'expression latine, qui s'est tenue à Paris le 7 mai.

Il a également participé au Centro internazionale matematico estivo, réuni à Varenna du 22 au 31 mai.

M. L. J. Pauwen, professeur ordinaire, a été promu Doyen d'honneur du travail scientifique.

M. M. Dubuisson, professeur ordinaire, recteur de l'Université, accompagné de ses Collègues de Gand, Louvain et Bruxelles, s'est rendu en Suisse du 3 au 11 avril pour y visiter les instituts de haut enseignement et de recherche, à l'invitation de la Fondation Pro-Helvetia et de plusieurs Universités.

M. L. D'Or, professeur ordinaire, a donné, à l'Institut Léon Frédéricq une conférence sur le sujet : « Paléontologie des terrains tertiaires et quaternaires. »

M. G. Duyckaerts, professeur ordinaire, a représenté l'Université au symposium technique sur le traitement des combustibles nucléaires irradiés, organisé à Bruxelles et à Mol du 20 au 25 mai.

M. J. Duchesne, agrégé, est nommé chargé de cours. Il est chargé de faire les cours suivants : « Eléments de la physique mathématique et

exercices pratiques, partim : théorie mécanique de la chaleur », « Physique théorique et mathématique » et « Physique mathématique, compléments ».

M. H. Garnir, agrégé, est nommé chargé de cours. Il est chargé de faire les cours suivants : « Eléments de géométrie analytique et d'analyse mathématique, y compris les exercices d'application », « Mécanique analytique et exercices d'application », « Algèbre supérieure, théorie des déterminants » et « Mécanique analytique ».

M. L. Nollet, agrégé, est nommé chargé de cours. Il est chargé de faire, à la Faculté, les cours suivants : « Méthodologie mathématique », « Eléments de géométrie analytique et d'analyse infinitésimale », « Eléments de géométrie analytique et d'analyse infinitésimale, y compris les exercices d'application » et « Eléments de géométrie analytique, d'analyse infinitésimale et de mécanique analytique, y compris les exercices d'application ».

M. J. Serpe, agrégé, est nommé chargé de cours. Il est chargé de faire les cours suivants : « Eléments de physique théorique et mathématique et exercices d'application », « Physique mathématique » et « Physique mathématique, compléments ».

M. G. Hamoir, agrégé, chef de travaux, a participé au « Joint meeting », de la Biochemical Society et de la Société belge de Biochimie, les 12 et 13 avril à Oxford et y a fait une communication.

Il a, par ailleurs, été nommé Secrétaire de la section liégeoise de la Société chimique de Belgique.

M. Hamoir a été invité par la Nederlandse Vereniging voor Biochemie à faire une conférence à la réunion des Sociétés néerlandaise et belge de Biochimie, qui aura lieu à Utrecht en octobre.

M. F. Darimont, chef de travaux, a été nommé chef de cabinet adjoint au Ministère de l'Instruction publique.

M. J. Bellière, chef de travaux, est définitivement confirmé dans ses fonctions à partir du 1^{er} mars 1957.

M. J. Sporck, assistant, a été admis, par la Haute Autorité de la C. E. C. A. à faire un stage de trois mois à Luxembourg.

M. J. Ramaut, assistant, a été nommé chef de travaux intérimaire en remplacement de M. F. Darimont.

Mlle A. Chapelier, docteur en sciences géographiques, a été nommée conservateur à l'Institut de Géologie pour un terme de deux ans.

Agrégations de l'enseignement supérieur

M. E. Fredericq, chef de travaux, a été proclamé agrégé de l'enseignement supérieur à l'issue de la leçon publique qu'il a donnée, le 29 avril, sur « la perméabilité sélective des membranes ».

M. C. Sironval, chef de travaux, a été proclamé agrégé de l'enseignement supérieur à l'issue de la leçon publique qu'il a donnée, le 11 juin, sur « les problèmes de la différenciation végétale ».

Conférences

M. le Professeur J. Hedval, directeur de l'Institut des Silicates de la Chalmers University of Technology à Göteborg, a fait, du 9 au 12 avril, trois conférences à l'Institut W. Spring. Les deux premières avaient pour thème « la réactivité à l'état solide », la troisième : « chimie des matériaux de construction et archéologie ».

FACULTÉ DE MÉDECINE

Personalialia

M. J. Roskam, professeur ordinaire, a présidé à Madrid, en avril, un symposium dans le cadre des Journées médicales latines organisées par l'U. M. F. I. A.

Il a également présidé à Lisbonne, en juin, le II^e symposium de la Fondation V. Baldacci sur le sujet : « Hémostase spontanée, thrombose et coagulation sanguine ».

Le 21 mai, M. Roskam a fait une conférence à la Semaine cardiologique internationale de la Pitié, réunie à Paris.

M. M. Florkin, professeur ordinaire, a été promu Doyen d'honneur du travail scientifique.

Dans le cadre des accords culturels italo-belges, il a fait à l'Université de Rome, les 9 et 10 mai, deux conférences intitulées respectivement : « Systèmes d'acides aminés non protéiques des tissus et des liquides organiques » et « Biochimie et évolution ».

Il a été invité par le Conseil de l'Université radiophonique internationale à faire, au cours de l'exercice 1957-58, quatre leçons sur le thème : la chimie des êtres vivants.

M. Florkin a été nommé membre de la Commission consultative de la section Histoire des Sciences et de la Pensée scientifique de l'Institut des hautes études de Belgique.

Il a participé, du 29 avril au 2 mai, à une réunion du comité international restreint d'experts en vue de la préparation du Palais international des Beaux-Arts à l'Université de Bruxelles.

M. Florkin a pris part, les 22 et 23 mai à Paris, à une réunion de la Commission mixte pour l'application de l'accord culturel franco-belge.

M. E. Foret, professeur ordinaire, a pris part au Congrès de la Société d'Urologie qui s'est tenu à Cannes, fin mai. Il y a présenté une communication sur « les traumatismes du rein ».

M. Z. M. Bacq, professeur ordinaire, a participé, le 3 avril, à la réunion du Comité Benelux. Du 6 au 18 avril, il a pris part à la réunion du Comité des Radiations, à Genève.

Au mois d'avril également, M. Bacq a fait une conférence à l'Université de Strasbourg et une autre à la Sorbonne, dans le cadre des accords culturels franco-belges.

Par ailleurs, il a été élu président du Comité scientifique des Nations-Unies pour l'étude des radiations atomiques.

Dans le cadre des accords culturels hollando-belges, M. Bacq est invité à conférencier à Saclay et à Utrecht, en juillet et en novembre.

Il est également invité à présider une réunion du Symposium sur les transmissions neuro-musculaires, réuni en juillet à Utrecht, ainsi qu'une réunion de « European atomic energy Society » à Roodwijk, en septembre.

Il a été désigné par le Gouvernement belge pour participer à une réunion du sous-comité Benelux pour la protection contre les radiations ionisantes, à Luxembourg en mars 1958 et représentera le Gouvernement à une réunion du sous-comité de l'U. E. O. pour l'étude des problèmes de protection sanitaire que pose l'utilisation pacifique de l'énergie atomique.

M. M. Chèvremont, professeur ordinaire, a pris part à la réunion des Anatomistes de langue française à Leiden, en avril.

Il a également participé, en juin, aux Journées médico-chirurgicales internationales organisées à Turin et y a présenté un rapport sur la culture des tissus et son apport en pathologie.

M. M. J. Dallemagne, professeur ordinaire, a été invité par le Comité directeur de la Gordon conférence on bone and teeth à participer à la réunion de 1957 qui s'est tenue à Mériden, dans le New Hampshire.

M. M. Welsch, professeur ordinaire, a participé, du 10 au 18 avril à Oxford à la réunion de la Biochemical Society et, à Londres, à celle de la Society for general Microbiology. Il y a présenté une communication sur le sujet : « Acténophages and lysogenic streptomycetes in Nature ».

Dans le courant du mois de juin, M. Welsch a pris part au colloque international organisé par le C. N. R. S. et y a présenté un rapport intitulé « L'hypothèse de l'origine virale du cancer peut-elle avoir des conséquences en chimiothérapie ? ».

A la même époque, il a donné deux conférences à Turin : « Mécanismes biologiques responsables de la chimiorésistance microbienne » et « Données récentes sur la structure bactérienne et la bactériolyse ».

M. L. Christophe, professeur extraordinaire, a participé au Congrès de Neurochirurgie, réuni en mai à la Salpêtrière, à Paris.

Il a assisté, à Turin, au Congrès de Chirurgie cardio-vasculaire.

M. F. Orban, professeur extraordinaire, a pris part au Congrès de Chirurgie cardio-vasculaire qui s'est tenu à Turin, en juin.

M. G. Neujean, chargé de cours, a été désigné par le Ministère des Colonies comme délégué de la Belgique à l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale de la Santé qui s'est tenue à Genève, en mai.

M. L. Nollet, chargé de cours à la Faculté des Sciences, a été chargé de faire le cours intitulé : Eléments de géométrie analytique et d'analyse infinitésimale.

M. J. Bobon, chef de travaux, a réalisé, en collaboration avec le Dr G. Verdeaux, chef de laboratoire à la Faculté de Médecine de Paris un film psychiatrique intitulé : « La pensée magique d'un paraphrène », lequel a été sélectionné par le Festival international permanent du film médico-chirurgical et scientifique.

M. A. Hervé, chef de travaux, a assisté, en avril à Lisbonne, au IV^e Congrès des Radiobiologistes et Electrocardiologistes de culture

latine. Ce Congrès lui a décerné le Prix des Radiobiologistes et Electrocardiologistes pour un mémoire intitulé « Recherches sur la radio-protection chimique des mammifères », réalisé en collaboration avec M. Mewissen, chercheur de l'I. I. S. N.

M. J. Leclercq, chef de travaux, a effectué un séjour de quinze jours au laboratoire Arago à Banyuls-sur-Mer en vue d'explorer la faune entomologique printanière des Pyrénées orientales. Il a été invité à y faire une leçon sur la nutrition comparée des insectes.

M. J. Colette, assistant, s'est vu décerner le Prix René Beckers 1956 pour son travail intitulé : les méthodes radiologiques de lymphographie.

Agrégation de l'enseignement supérieur

M. J. M. Ghuysen, pharmacien, docteur en sciences chimiques, a été proclamé agrégé de l'enseignement supérieur à l'issue de la leçon publique qu'il a donnée, le 27 mai, sur le sujet : « Activités anti-microbiennes des détergents ».

Conférences

M. A. Nizet, agrégé, a fait, le 2 avril devant la Société chimique de Liège, une conférence intitulée : « Aspects récents de la biochimie des porphyrines ».

M. P. Duquesnois, doyen de la Faculté de Pharmacie de Strasbourg, a donné, le 5 avril, une conférence sur le sujet : « Antibiotiques des phanérogames : constitution chimique et applications pharmacologiques ».

M. G. Lambertini, professeur à l'Université de Naples, a fait, le 12 avril à l'Institut d'Anatomie, une conférence accompagnée de projections sur « Léonard de Vinci et l'anatomie ».

M. R. Macaggi, Professeur à l'Université de Gènes, Président de l'Académie internationale de Médecine légale et de Médecine sociale a fait, le 12 avril également une conférence sur le sujet : « Le médecin-expert et la vérité ».

M. E. Gale, professeur à l'Université de Cambridge, a fait, le 10 mai, une conférence intitulée : « Problems in protein synthesis ».

M. J. Closon, assistant, a donné le 22 mai une conférence sur : « les aspects actuels de la biochimie thyroïdienne ».

M. G. Hanson a donné, le 30 avril à l'Institut W. Spring, une conférence sur « les réactions organiques catalysées par les échangeurs d'ions ».

X^e Journées médicales postuniversitaires

Pour la dixième fois, la Faculté de Médecine, sous les auspices de l'A. M. Lg., a organisé du 14 au 17 juin les Journées médicales liégeoises consacrées à l'enseignement postuniversitaire. Cet anniversaire méritait d'être souligné et il le fut par l'ampleur du programme mis sur pied.

Du 14 au 16 eurent lieu les journées habituelles : causeries sur divers sujets d'actualité, étude approfondie de l'un ou l'autre thème, symposium etc.

A l'initiative des XXXI^e Journées médicales de Bruxelles, le 17 juin vit se dérouler à Liège une Journée commune aux deux organisations qui eurent l'honneur de recevoir la Société française de Pathologie rénale.

De très nombreux collègues avaient tenu à être présents et assurèrent le succès des diverses réalisations.

La partie récréative du programme n'avait nullement été négligée ; vendredi soir : conférence par M. E. De Greef ; samedi : banquet traditionnel de l'A. M. Lg et lundi : lunch en la salle des fêtes de l'Union nautique.

Institut supérieur d'Education physique

M. C. Liebecq, professeur, a été élu pour un an Président du Conseil de l'Institut supérieur d'Education physique.

Il a organisé, en qualité de Secrétaire de la Société belge de Biochimie (Belgische Vereniging voor Biochemie) et en collaboration avec la Biochemical Society, les deux journées belgo-britanniques de biochimie d'Oxford, les 11 et 12 avril.

M. C. Liebecq a pris part à Genève, en juin, à la réunion annuelle des Physiologistes de langue française.

Il a par ailleurs été nommé Président de la section liégeoise de la Société chimique de Belgique. Le 21 mai, M. Liebecq y a donné une conférence intitulée : « Structure et fonctions des flavoprotéines ».

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

Personalia

M. P. Fourmarier, professeur émérite, a été nommé Docteur honoris causa de l'Université de Caen.

M. F. Campus, professeur ordinaire, prorecteur, a été promu Doyen d'honneur du travail scientifique.

MM. A. Schlag, J. Danze et E. Bodart, professeurs ordinaires, ont effectué, du 31 mars au 7 avril, un voyage d'études en Suisse avec les étudiants de la 2^e épreuve des grades d'ingénieur mécanicien et d'ingénieur électro-mécanicien.

M. A. Schlag, professeur ordinaire, a été nommé membre du Conseil d'Administration de la S. N. C. B.

M. E. Leclerc, professeur ordinaire, a été invité à présenter un rapport sur le traitement des eaux au Congrès de l'Association internationale des Hydrogéologues, réuni à Paris du 3 au 6 juin.

M. Ch. Massonnet, professeur ordinaire, effectuée, de juillet à octobre, une série de cours et de conférences dans plusieurs Universités des Etats-Unis.

Il a donné, à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, le 27 avril, une conférence intitulée : « Appréciations de la théorie de la plasticité ».

appliquée aux constructions métalliques, à la lumière des recherches belges récentes ».

M. Massonnet, a avec M. Lagasse du C. N. R. M., représenté la Belgique à la deuxième réunion du Comité international d'experts créé par l'O.E.C.E. pour étudier la question de la rupture des métaux par fatigue. Cette réunion, tenue à Paris en juin, a établi un programme de recherches internationales.

M. L. Calembert, professeur ordinaire, a été élevé au rang de Chevalier de la Légion d'Honneur, au titre du Ministère français de l'Education nationale.

M. J. Frenkiel, chargé de cours, a été chargé d'assurer la suppléance du cours « Photométrie de l'éclairage ».

M. M. Sluys, chargé de cours, a été admis à la retraite à la date du 23 février. Il est autorisé à poursuivre son enseignement jusqu'à la fin de l'année académique 1956-57.

M. F. Jongmans, chargé de cours à l'Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques, a été chargé de faire les cours de : « Géométrie descriptive pure et appliquée et travaux pratiques » et « Analyse mathématique y compris les applications ».

Agrégation de l'enseignement supérieur

M. A. Calvaer, ingénieur civil des mines et ingénieur civil électricien, a été proclamé agrégé de l'enseignement supérieur à l'issue de la leçon publique qu'il a donnée, le 23 mai sur le sujet « Application du calcul des probabilités aux réserves des grands réseaux électriques ».

Conférences

M. G. Colonnetti, professeur à l'Ecole polytechnique de Turin et Président honoraire du Conseil national de la Recherche, a fait les 8 et 9 avril une série de conférences sur le sujet : « Nouveaux points de vue sur la statique des corps déformables ».

Il a participé à un colloque présidé par M. le Pro-Recteur Campus, sur les moyens d'intensifier les relations scientifiques entre l'Italie et la Belgique.

M. J. E. Myers, professeur à l'Université de Purdue (U. S. A.) et professeur Fullbright à l'Université de Leeds (Grande-Bretagne), a fait le 17 mai, une conférence intitulée : « Development of a high velocity spray dryer ».

M. J. Flandrin, professeur à l'Université de Lyon et à l'Ecole nationale du Pétrole, a fait, les 13, 14 et 15 mai, dans le grand amphithéâtre de Géologie, trois conférences intitulées respectivement : « Evolution des idées et techniques en géologie pétrolière », « les recherches de pétrole en France » et « les recherches de pétrole dans l'Union française ».

Centre interfacultaire d'Etudes coloniales

En date du 29 avril, M. le Ministre des Colonies a décidé d'accorder aux étudiants qui ont suivi avec fruit les cours du Centre interfacultaire d'études coloniales de l'Université de Liège et qui sont admis aux cours de préparation coloniale de l'Ecole coloniale, la dispense de la fréquentation des cours et du passage des examens sur les matières suivantes :

- 1) agriculture, élevage, sylviculture, à l'exception cependant du chapitre intitulé « Politique agricole du Gouvernement »;
 - 2) éléments de linguistique bantoue;
 - 3) ethnographie des populations du Congo belge et du Ruanda-Urundi;
 - 4) hygiène coloniale et prophylaxie.
-

La Vie universitaire en Belgique

Université de Bruxelles

Un Département d'Economie appliquée. — Le 6 mai a eu lieu la séance académique d'installation du Département d'Economie appliquée « Dulbea », rattaché à l'Institut de Sociologie Solvay.

En cette circonstance, M. le Professeur E. S. Kirschen, directeur du nouvel organisme, a défini le programme des recherches en matière de prévision et de politique économiques.

Dans le cadre de la cérémonie, M. F. Perroux, professeur au Collège de France, a fait un exposé sur le sujet : « Techniques quantitatives de l'information en politique économique ».

Nouvel Institut des Constructions civiles. — En 1949, lors du 75^e anniversaire de l'Ecole polytechnique, l'Association des Ingénieurs sortis de l'Université de Bruxelles prit l'engagement de financer la construction d'un nouvel Institut des Constructions civiles. L'ensemble des souscriptions recueillies a dépassé trente millions de francs et, en décembre 1953, Sa Majesté la Reine Elisabeth a bien voulu procéder à la pose de la première pierre du bâtiment.

La remise du nouvel institut à l'Université a donné lieu, le 10 mai, à une cérémonie à laquelle participaient les autorités académiques, les dirigeants et membres de l'A. I. Br. ainsi que de nombreux amis de l'*Alma Mater*.

Personalia. — Mlle Cl. Préaux, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres, a été élue membre correspondant de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts, Section d'Histoire et des Lettres.

M. le Professeur A. Govaerts, directeur de l'Institut d'Education physique, s'est vu décerner le Prix Angelo Mosso par la Fédération sportive italienne.

M. J. Baugniet, recteur honoraire, a représenté l'Association internationale des Universités, dont il est Président, à la cérémonie qui a marqué, à la Sorbonne, la remise de l'épée d'académicien à M. le Recteur J. Sarrailh.

M. le Recteur Baugniet a également représenté l'Association internationale des Universités aux manifestations organisées à Prague à l'occasion du 250^e anniversaire de l'Ecole polytechnique fédérale.

M. C. Perelman, professeur à l'Université, a pris part à la session de l'Institut international de philosophie politique consacrée au Droit naturel, qui s'est tenue à Paris en juin. Il y a présenté une communication sur l'analyse de la notion de justice.

Conférences. — Ont été invités à prendre la parole à la tribune de l'Université : MM. A. Rey, professeur de psychologie à l'Université de Genève; J. De Boer, professeur à l'Université d'Amsterdam; T. Ascarelli, professeur à l'Université de Rome; E. Wolff, professeur au Collège de France; N. Warmoltz, des Philips research laboratories à Eindhoven; J. Moreau, professeur à l'Université de Bordeaux; R. Oliver, lecturer in african history à l'Université de Londres; G. Giraud, doyen de la Faculté de Médecine de Montpellier; G. Mayer, professeur à l'Université de Bordeaux; D. Barlett, professeur à Harvard University; R. Siestrunk, chef de division à l'O. N. E. R. A. et L. Malavard, professeur à la Sorbonne.

Université de Gand

De Brug. — Sous ce nom évocateur s'est constitué le 15 septembre dernier à l'Université de Gand un établissement d'utilité publique ayant notamment pour objet de promouvoir la mission sociale de l'Université; d'apporter une aide morale et matérielle aux étudiants, anciens étudiants, membres du corps professoral et du personnel scientifique, dans le domaine de la recherche scientifique en général et du rayonnement de l'Université de Gand en particulier; de mettre un home à la disposition des étudiants et de publier un périodique.

Le Conseil d'administration du nouvel organisme comprend notamment le Recteur de l'Université, le Pro-Recteur, des Membres du conseil d'administration et de la commission administrative du patrimoine de l'Université et des représentants des associations d'étudiants.

« De Brug » apparaît ainsi comme la fusion de deux associations sans but lucratif préexistantes : l'association des bienfaiteurs de l'Université de Gand et l'association générale des anciens étudiants de l'Université de Gand.

Faculté des Sciences appliquées. — Par arrêté-royal du 11 février 1957, les « Ecoles spéciales » annexées à l'Université de Gand ont été érigées en « Faculté des Sciences appliquées ».

Personalialia. — MM. E. Blancquaert et F. Baur, professeurs ordinaires à la Faculté de Philosophie et Lettres; J. Van Overbeke, professeur ordinaire à la Faculté de Droit; R. Goubau, professeur ordinaire et M. Wolters, chargé de cours à la Faculté des Sciences, ont été admis à l'éméritat.

M. L. Ganshof, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, a été reçu docteur honoris causa de l'Université de Londres.

M. I. Vandepitte, professeur, a reçu le Prix Charles Lemaire pour la période 1954-55.

Université de Louvain

Conférences. — Dans le cadre des accords culturels franco-belges, M. Genicot, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres, a fait à l'Université d'Aix-en-Provence une série de leçons sur « l'évolution du concept de noblesse en Basse-Lotharingie, du X^e au XV^e siècle ».

Institut supérieur de Philosophie. — L'année académique 1956-1957 a vu s'organiser, dans le cadre de l'Institut supérieur de Philosophie, un nouveau centre de recherches sous la dénomination de « Centre De Wulf-Mansion. Recherches de philosophie ancienne et médiévale ».

Cette nouvelle institution disposera d'un ensemble d'instruments de travail pour les investigations historiques dans le domaine de la philosophie de l'antiquité et du moyen-âge. Le Centre sera spécialement équipé pour la préparation d'éditions de textes.

Les Fondations de la rue d'Egmont

Bourses d'études à l'étranger

La Fondation Universitaire a institué quatre bourses de voyage d'un montant de 40.000 fr. chacune, pouvant être accordées à des jeunes gens porteurs d'un diplôme universitaire d'ingénieur, de licencié, de docteur ou de pharmacien, désireux de compléter leur formation, pendant une année académique, dans un établissement d'enseignement scientifique à l'étranger.

Sont seuls admis à poser leur candidature pour l'obtention de ces bourses les jeunes gens qui ont obtenu au moins 80 % des points au Concours universitaire.

Les candidats sont tenus de produire avec leur demande, un rapport succinct indiquant les motifs pour lesquels ils désirent faire un séjour à l'étranger. Ce rapport comprend le plan des études qu'ils se proposent d'entreprendre, le nom des professeurs avec lesquels ils désirent être en contact et, en général, toutes les informations qui seraient de nature à justifier leur demande.

Les candidatures doivent parvenir au Secrétariat de la Fondation Universitaire, rue d'Egmont, 11, à Bruxelles, avant le 15 janvier 1958.

L'I. R. S. I. A.

L'Institut pour l'encouragement de la recherche scientifique dans l'Industrie et l'Agriculture a institué des *bourses de spécialisation* et des *bourses de recherche*, réservées aux sujets belges qui ont obtenu au moins avec distinction le diplôme qui habilite à solliciter la bourse, c'est-à-dire : *pour les bourses de spécialisation* :

— les licenciés en sciences qui préparent une thèse de doctorat sur un sujet de caractère industriel ou agricole;

— les ingénieurs civils qui préparent une thèse de doctorat sur un sujet de caractère industriel;

— les ingénieurs agronomes spécialisés qui préparent une thèse de doctorat sur un sujet de caractère agricole;

— les pharmaciens désireux de préparer une thèse de doctorat sur un sujet de caractère industriel.

La bourse est accordée pour un an. Selon qu'elle correspond normalement à une 5^e, 6^e ou 7^e année d'études, son montant est de 40.000, 60.000 ou 75.000 fr. Les demandes sont à introduire entre le 1^{er} août et le 1^{er} octobre de chaque année.

pour les bourses de recherche :

— les docteurs en sciences, en sciences appliquées, en sciences agronomiques, en sciences pharmaceutiques ou en médecine vétérinaire et les ingénieurs civils ou ingénieurs agronomes spécialisés ayant achevé leurs études depuis deux ans au moins et qui se sont, pendant ce temps, consacrés à la recherche appliquée.

La bourse est accordée pour un an; son montant est de 105.000 fr. Les demandes sont à introduire entre le 1^{er} août et le 15 septembre ou entre le 1^{er} février et le 15 mars de chaque année.

Les candidatures doivent parvenir par écrit au Directeur de l'I.R.S.I.A., rue de la Concorde, 53, à Bruxelles.

Centre belge d'Océanographie et de Recherches sous-marines

Un Centre belge d'Océanographie et de Recherches sous-marines vient de se constituer en Belgique. Il se propose de réunir tous ceux qu'intéressent les différentes disciplines de l'Océanographie, de coordonner leurs recherches, de faciliter les contacts avec les organisations internationales, de diffuser les informations et de susciter, par des enseignements spécialisés, le recrutement de futurs chercheurs qualifiés.

M. M. Dubuisson, recteur de l'Université de Liège, assume la présidence provisoire du nouveau Centre.

La Belgique et l'Assistance technique internationale

A la demande de la Commission nationale belge de l'Unesco, la Sous-Commission des organisations non gouvernementales a discuté et mis au point le texte d'une résolution ayant trait à la participation de la Belgique au programme d'assistance technique des Nations-Unies.

Ce problème ayant notamment fait l'objet du colloque sur l'Université et l'assistance technique internationale (1), organisé l'an dernier par notre Association, il nous paraît intéressant de publier « in extenso » le texte de cette résolution.

(1) Cfr. Compte rendu au *Bulletin des Amis de l'Université de Liège*, 1956, n° 2, pp. 3 à 42.

« Après avoir examiné attentivement au cours de ses réunions du 8 avril et du 15 mai 1957, la politique suivie par la Belgique à l'égard de l'assistance technique, les membres présents de la Sous-Commission des O. N. G. sont arrivés aux conclusions suivantes :

1. La Belgique se doit d'apporter à l'œuvre d'assistance technique une contribution aussi sincère et aussi large que possible.

2. Dès lors, la Sous-Commission a appris avec satisfaction que le Ministre du Commerce Extérieur avait récemment réuni une Commission Interdépartementale temporaire et consultative, destinée à dresser un tableau d'ensemble de la participation de la Belgique et des difficultés rencontrées, et à présenter des suggestions pour une politique plus compréhensive. Elle espère que ce sera là le point de départ d'une participation coordonnée et accrue.

3. Elle comprend le désir du Gouvernement de tirer pour la Belgique le maximum de rendement de la participation belge et de choisir parmi ses partenaires possibles ceux dont l'économie développée grâce à un effort commun aurait pour résultat les courants d'échanges les plus intéressants pour l'économie belge. Elle insiste toutefois pour que l'action bilatérale complémentaire ne soit pas évoquée comme une raison de limiter au strict minimum la contribution financière belge à l'aide multilatérale internationale.

4. Elle demande aux autorités officielles, comme aux employeurs privés d'adopter une *attitude active* et non passive en ce qui concerne la désignation d'experts, de boursiers et stagiaires belges vers l'étranger ou étrangers en Belgique.

5. En ce qui concerne tout d'abord *les experts* : Constatant la difficulté de recruter des experts belges pour des missions dans des pays étrangers, la Commission :

a) demande que les départements ministériels, les organismes parastataux et les entreprises privées favorisent la formation des membres de leur personnel et leur envoi en mission, les inconvénients temporaires de ces missions étant largement compensés par les avantages qui en résultent pour la Belgique, sur le plan culturel et économique.

b) suggère qu'à l'exemple des Pays-Bas, la Belgique permette par une aide financière importante, à des jeunes éléments, d'être désignés, dès la fin de leurs études, comme adjoints aux experts, pour des périodes de un à trois ans, leur offrant ainsi la possibilité d'acquérir une formation précieuse pour le pays et de remplacer éventuellement par la suite les experts. Elle rappelle que les Nations Unies se sont vivement intéressées à cette initiative et ont décidé de financer pour moitié cet effort du Gouvernement néerlandais. Une contribution semblable peut sans doute être espérée pour la Belgique si celle-ci consent à faire l'effort nécessaire.

c) souhaite que les autorités universitaires et scolaires tiennent compte dans l'orientation des programmes et des étudiants des lacunes que le problème du recrutement d'experts permet de constater. Il est nécessaire de ne plus se limiter à tenir compte uniquement des besoins du marché belge mais de prendre en considération les besoins internationaux de techniciens ⁽¹⁾.

d) émet le vœu que les demandes d'experts parvenant au Gouvernement Belge soient communiquées aux O. N. G., qui pourront ainsi proposer comme experts ceux de leurs membres qui possèdent les qualifications requises.

6. En ce qui concerne les *boursiers étrangers en Belgique* :

Préoccupée par le fait significatif de la diminution des étudiants étrangers dans les universités et les écoles supérieures belges ⁽²⁾; connaissant par ailleurs les efforts faits par des pays voisins pour recruter les étudiants et boursiers étrangers et créer par-là, avec les pays en voie de développement, des liens utiles pour l'avenir, tant sur le plan économique que sur celui du prestige et de l'amitié, la Sous-Commission :

a) émet le vœu que les instances compétentes étudient les causes de cette désaffection à l'égard de nos établissements d'enseignement supérieur, et les moyens d'y remédier;

b) demande que, pour favoriser l'établissement de ces liens précieux avec les pays en voie de développement, l'attention du public soit attirée par tous les moyens possibles sur la façon adéquate d'accueillir les étrangers en Belgique. Les membres de la Sous-Commission feront, dans ce sens, un effort d'éducation de leurs membres;

c) souhaite enfin être tenue au courant de l'arrivée de tous les boursiers, et pas seulement des boursiers de l'Unesco, avec lesquels ses membres aimeront sans aucun doute multiplier les contacts.

7. La Sous-Commission pense que, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres pays, la Belgique pourrait, sans grands frais, tenir à la disposition des pays en voie de développement, un matériel d'information et de documentation techniques qui, joint à une action coordonnée de nos agents diplomatiques dans ces pays pour faire mieux connaître les possibilités de la Belgique, seraient du plus grand intérêt tant pour ces pays que pour le nôtre.

8. La Sous-Commission forme le vœu que les organisations non-gouvernementales belges soient associées aux travaux de la Commission

(1) Ce c) sous réserve de l'approbation des milieux universitaires qui sont consultés.

(2) Les statistiques contenues dans les Rapports annuels de la Fondation Universitaire indiquent pour l'année 1938 : 1252 étudiants étrangers dans les établissements universitaires pour un nombre total de 10.822 étudiants; les chiffres sont en 1956, de 1263 étudiants pour 23.933 étudiants inscrits.

interdépartementale chargée du choix des experts et des boursiers dans le cadre de l'assistance technique, afin de pouvoir mieux comprendre les besoins, mieux connaître les problèmes qui se posent, et apporter, pour leur solution, les ressources de leur organisation.

9. Rendant hommage aux efforts déployés à l'appui des programmes d'assistance technique par différentes organisations, et plus particulièrement par le Centre Belge pour l'Aide aux Pays sous-développés, la Sous-Commission espère que, par une aide appropriée, le Gouvernement belge permettra à ces organisations de poursuivre et d'intensifier leur action, aussi bien en faveur de l'assistance technique que de la coopération internationale, les deux actions étant étroitement liées. »

La Vie universitaire dans le Monde

Universitas Belgica

Section belge de l'I. A. U. P. L.

Une réunion du Bureau a eu lieu au Secrétariat le 22 mars 1957.

L'ordre du jour comprenait notamment la discussion d'une lettre circulaire du Dr Livesey Haworth, concernant l'activité de l'I. A. U. P. L., la préparation de la 10^e conférence Internationale qui se tiendra à Bruxelles dans le cadre de l'Exposition Universelle du 1^{er} au 6 septembre 1958, et le réexamen du projet de synthèse de l'Inventaire des ressources scientifiques.

A la suite d'un exposé de M. P. Glansdorff, président de la Fédération des Sociétés Scientifiques, au sujet de « l'Unité de la Science et sa défense », donné lors de la XV^e réunion du Conseil National du 28 décembre 1956, une motion a été adoptée et envoyée notamment à Sa Majesté le Roi Léopold, président de la « Commission nationale pour l'étude des problèmes posés par les progrès des sciences en Belgique et en Afrique belge » à M. le Premier Ministre et à MM. les Ministres de l'Instruction Publique, de l'Agriculture, des Affaires Economiques, de la santé Publique et des Colonies, ainsi qu'aux Recteurs des Universités, aux Directeurs des Institutions Scientifiques et à d'autres personnalités Scientifiques.

Voici le texte de cette motion :

« Le Conseil National d'Universitas Belgica ayant entendu un exposé de M. le Professeur Paul Glansdorff, président de la Fédération des Sociétés Scientifiques de Belgique, attire l'attention des pouvoirs publics sur le fait qu'à l'heure actuelle, de toutes les mesures susceptibles d'assurer l'avenir intellectuel du pays, il n'en est pas de plus urgente que l'attribution de ressources suffisantes à toutes les Institutions d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, en vue :

— d'assurer à la science belge un développement équilibré de toutes ses disciplines et de favoriser la formation de générations capables d'aborder tous les problèmes de l'avenir.

— de soulager par une aide efficace en personnel qualifié la double mais indispensable tâche d'enseignement et de recherche, des professeurs de nos Facultés, et du personnel scientifique des Instituts de recherche. »

Le fascicule de l'Inventaire des Ressources scientifiques belges. Vol. III, comprenant les chapitres 5 : Sciences géographiques et Minérales — 6 : Sciences biologiques — 7 : Education physique et hygiène, est sorti de presse.

L'Université

dans la presse et dans les livres

De Brug, « *Tijdschrift van de Rijkuniversiteit te Gent* », n° 1, mai 1957. — Dans ce premier numéro, d'une belle présentation, M. J. Gillis, recteur de l'Université de Gand, assigne à la Revue un rôle analogue à celui du présent Bulletin et à ceux d'autres Universités. Dans l'éditorial, M. le Professeur Blancquaert, recteur honoraire, forme des vœux — que nous faisons nôtres — pour le succès de la nouvelle association et celui de ses publications.

Aux pages suivantes, M. J. J. Bouckaert, doyen de la Faculté de Médecine, étudie les problèmes qui se posent actuellement à cette Faculté, notamment l'adaptation des études proprement dites, l'organisation d'un enseignement post-universitaire et la formation des spécialistes. De son côté, le Professeur W. Delva expose ses vues sur la réforme des études menant au notariat, tandis que le Professeur Craeybeck dresse un large compte-rendu de l'enseignement donné par M. Zavala, dans le cadre de la Chaire Francqui, sur « *Akkulturatie en Kolonizatie* ».

Diverses chroniques consacrées à la recherche scientifique, à l'Université, et à la vie estudiantine complètent ce numéro que termine le texte des statuts du nouvel établissement.

Nous saluons avec grande sympathie cette nouvelle Revue et lui souhaitons beau succès.

Pour les littéraires « *Le B. U. S. communique* » n° 231. — Afin de donner leur chance aux étudiants en Lettres, l'association des Anciens élèves de la Faculté des Lettres de Paris a décidé de faciliter leur orientation vers les administrations, l'entreprise, le commerce, en les faisant bénéficier pendant deux trimestres de la prochaine année scolaire de conférences gratuites qui porteront sur la marche des entreprises (organisation, gestion, œuvres sociales,...) tandis que le troisième trimestre sera occupé par des exposés sur des cas d'espèces propres à chaque entreprise. Des stages non payants de quinze jours dans l'une des entreprises qui a donné son accord pour établir la liaison avec l'Université seront organisés pendant les vacances.

Population des Universités françaises. — Le *Bulletin officiel de l'Éducation Nationale* présente, dans son supplément de mai 1957, un ensemble d'informations statistiques relatives à l'enseignement supérieur en France. La comparaison est établie entre les années 1954-1955 et 1955-1956.

157.489 étudiants ont été recensés dans les Universités au 30 juin 1956, contre 155.803 l'année précédente. On peut constater que ce sont essentiellement les effectifs féminins qui augmentent, car le nombre des jeunes gens est resté quasi-stationnaire (+134).

Dans les Facultés de Droit (37.029 élèves en 1955-56), la population a baissé de 8 % au total, mais ce faiblissement semble exclusivement imputable aux réformes subies par les études juridiques.

Dans les Facultés des Sciences (39.283 élèves), par contre, on enregistre un accroissement de 8,8 % des effectifs.

Dans les Facultés des Lettres (42.930 élèves), l'accroissement est de 3,8 % dans l'ensemble, mais les effectifs de première année propédeutique ont augmenté à eux seuls de 20 % environ.

Pour les études de Médecine, c'est le statu-quo ou presque (30.029 élèves contre 29.859 en 1954-55) de même qu'en Pharmacie (7940 contre 7863).

En ce qui concerne l'origine sociale des étudiants, on constate que les enfants d'ouvriers d'industrie constituent 3,5 % des étudiants et ceux des ouvriers agricoles 0,8 %, alors que ces deux catégories sociales représentent respectivement 33,5 % et 6 % de la population active. Ces proportions sont évidemment très faibles. Cependant, si l'on opère un regroupement des catégories professionnelles de manière à obtenir une meilleure image du recrutement social des universités, il s'avère que les enfants de fonctionnaires subalternes, d'employés subalternes, d'ouvriers agricoles et d'industrie constituent 23 % des effectifs universitaires.

La formation de cadres supérieurs d'entreprises va être réalisée en Suisse « *Le Monde* », 17 mars 1957. — Le rythme sans cesse plus rapide et plus complexe de la vie économique a conduit la Société Nestlé Alimentana à créer, en Suisse, un Institut pour l'étude des méthodes de direction d'entreprise (I. M. E. D. E.). L'Université de Lausanne a donné son patronage à cette fondation qu'appuient diverses entreprises suisses et européennes.

L'Institut en question, de caractère postuniversitaire, ouvrira ses portes en septembre à Bellerive (Lausanne). Les étudiants devront en principe être universitaires, mais les candidats particulièrement qualifiés sans titre universitaire seront aussi admis.

L'enseignement s'inspirera essentiellement de la méthode des cas, il sera réparti sur une période de huit mois et s'adressera à une cinquantaine d'étudiants âgés de vingt-huit à quarante ans. Le corps professoral étant recruté parmi les spécialistes américains, la langue d'enseignement sera l'anglais.

Le recrutement des ingénieurs dans les services publics « *Revue d'Informations de la F. A. B. I.* », n° 57. — A l'occasion de la discussion au Sénat du budget des Services du Premier Ministre, M. P. De Smet, Sénateur, ancien Président de la F. A. B. I., a prononcé un discours que rapporte ce numéro de la Revue d'Informations. Partant de l'évolution de l'attitude des ingénieurs qui désertent aujourd'hui les postes officiels,

M. De Smet démontre la nécessité pour les administrations publiques de s'attacher l'élite des ingénieurs, tant pour les tâches intérieures que pour la représentation belge au sein des organisations internationales.

Or, c'est un fait bien connu que la plupart des concours de recrutement s'avèrent déficitaires en ingénieurs. M. De Smet estime indispensable le rétablissement des statuts des corps des ingénieurs fonctionnaires, qui leur rendrait le prestige dont ils jouissaient dans notre pays avant 1914. Ce n'est pas dans une diminution des exigences mais dans l'amélioration des conditions de traitement que doit être cherchée la solution du problème. On remarque que le traitement de début ne diffère pas sensiblement à l'Etat et dans le secteur privé; l'insuffisance réside dans le défaut de perspectives d'avenir. Au cours du déroulement de la carrière, l'écart se creuse et c'est dans cette perspective qu'une révision de la situation s'avère indispensable.

Les Sections et Nous « *Technique et Humanisme* 1957 ». — Examinant successivement les diverses sections d'études de la Faculté des Sciences appliquées, la Revue de l'A. E. E. S. envisage, dans son n° 4, la section des électriciens, particulièrement en électrotechnique. Avec le programme des cours brièvement commenté, on y trouve un interview de M. le Professeur Fourmarier. Le point de vue de l'industriel est développé par M. Pire, directeur de la S. A. Cockerill-Ougrée et par M. Margoulies, directeur des Services techniques de l'U. C. E. Linalux.

Le n° 6 de la même Revue dresse un tableau tout aussi complet de la section des métallurgistes. Il s'agit des textes de la Conférence tenue à l'A. I. Lg par MM. les Professeurs Frenay et Coheur, ainsi que par M. Wurth, directeur général adjoint de la S. A. Cockerill-Ougrée.

Le problème de la formation des ingénieurs « *Revue générale de Mécanique* », mai 1957. — La France doit craindre de manquer, pour une dizaine d'années, d'un nombre important d'ingénieurs qualifiés. Le mode de formation actuel s'avère absolument trop lourd et, au milieu des polémiques qui s'élèvent au sujet de la réforme de l'enseignement, la Revue générale de Mécanique a entrepris de confronter les avis de diverses personnalités du patronat, du corps enseignant et des ingénieurs eux-mêmes. Ce sont les avis recueillis auprès du patronat que rapporte ce numéro de la Revue.

Pour M. R. Perrin, vice-président, directeur général de la Société d'Electrochimie et d'Electrometallurgie et Aciéries électriques d'Ugines le grand tort de l'enseignement technique supérieur est de prendre les mathématiques comme critère général. Beaucoup de jeunes gens qui ont toutes les qualités nécessaires pour devenir d'excellents agents techniques sont détournés de cette voie par l'obstacle des mathématiques. Il estime que l'on peut former beaucoup plus rapidement des ingénieurs grâce à de nouvelles formules comme celles qu'on tente à Lyon.

M. Raymond, directeur de la Société d'Electronique et d'Automatisme, pense que le système scolaire serait de loin plus efficace s'il bénéficiait

d'une plus grande liberté. Les organismes professionnels qui sont directement au courant des nécessités de l'industrie disposent de moyens efficaces pour secouer l'inertie de l'enseignement d'Etat et il trouve regrettable qu'ils n'aient pas réagi plus rapidement.

Pour M. Roulleau, chef du service de formation des ingénieurs à la S. I. M. C. A., c'est moins par culture trop théorique que par manque de contacts avec les problèmes industriels que la plupart des ingénieurs ne peuvent être productifs dès la sortie de l'école. C'est d'ailleurs ce qui justifie l'existence, au sein de l'entreprise, d'un centre de formation pour jeunes ingénieurs, comme c'est le cas à la S. I. M. C. A.

Enfin, MM. Lemaesquier, conseiller technique de l'Agence française pour le développement de la productivité, et Migeon, secrétaire général de la Télémécanique-électrique, insistent tous deux sur l'importance qu'il y a pour l'ingénieur d'être mieux initié aux problèmes humains et administratifs. Sur le plan technique, l'organisation d'un enseignement de remise à jour périodique devrait être envisagée.

Un « combinat pédagogique » sans équivalent en Europe « *Le Monde* », 17 février 1957. — A Lyon-La Doua s'ouvrira en novembre le nouvel « Institut national des Sciences appliquées ». Premier établissement national d'ingénieurs créé en France depuis la guerre, la nouvelle école aura pour particularités de former des spécialistes de tous niveaux et de n'écarter aucun élève à l'admission, mais de donner à chacun une formation à sa mesure.

En première année seront admis les lauréats de la deuxième partie « mathématiques » du baccalauréat. L'Institut en accueillera 400 cette année pour atteindre progressivement des promotions de 1000 élèves. A l'issue de cette première année, les uns seront préparés en quatre ans aux fonctions d'ingénieur d'étude ou de recherche, tandis que les autres deviendront, en trois ans et un stage, ingénieurs praticiens des diverses spécialités actuellement les plus défaillantes : mathématiques appliquées, physique nucléaire, électronique, chimie industrielle et biologique, génie civil, construction automobile, automation, etc...

Les programmes de mathématiques seront réduits, mais les disciplines « de culture » ne seront nullement sacrifiées ; langues et sciences humaines y auront une large place.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
ÉDITORIAL	1
En marge d'une enquête auprès des étudiants de l'Université de Liège, par Mme A. DUBUISSON-BROUHA, professeur à l'Université	3
Vie universitaire et centres de recherches de l'industrie en Suisse, par le Dr E. FUETER, Rédacteur en chef de la <i>Revue universitaire suisse</i> :	
I. La vie universitaire	23
II. Les centres de recherches de l'industrie	26
La Vie de notre Association	
Prix des Amis de l'Université de Liège	31
La Vie universitaire à Liège	
L'UNIVERSITÉ	32
Mission interdisciplinaire de l'Université de Liège au Congo	32
Visite ministérielle	32
Lauréat du concours universitaire	33
Accueil d'étudiants hongrois.....	33
Les Cercles interfacultaires	33
Le Théâtre universitaire	33
La chorale universitaire	33
Le Cercle interfacultaire de Littérature	33
Le Club interfacultaire de Photographie et Cinématographie	34
Le Cercle interfacultaire des Beaux-Arts	34
Réunion de clôture des Cercles interfacultaires	35
La population de l'Université de Liège et celle des autres Universités du pays	35
Le F. N. R. S. et l'Université de Liège	37
LES FACULTÉS	38
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES	38
Personalia	38
Agrégation de l'enseignement supérieur	39
Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie	39
Institut supérieur d'Histoire et de Littératures orientales	39
Institut supérieur de Sciences pédagogiques	39
FACULTÉ DE DROIT	40
Distinction honorifique	40
Chaire Francqui	40
Personalia	40
Agrégation de l'enseignement supérieur	41
Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques	41

FACULTÉ DES SCIENCES	41
Personalia	41
Agrégation de l'enseignement supérieur	42
Conférences	43
FACULTÉ DE MÉDECINE	43
Personalia	43
Agrégation de l'enseignement supérieur	45
Conférences	45
X ^e Journées médicales postuniversitaires	45
Institut supérieur d'Education physique	46
FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES	46
Personalia	46
Agrégation de l'enseignement supérieur	47
Conférences;	47
Centre interfacultaire d'Études coloniales	48

La Vie universitaire en Belgique

UNIVERSITÉ DE BRUXELLES	49
UNIVERSITÉ DE GAND	50
UNIVERSITÉ DE LOUVAIN	51
LES FONDATIONS DE LA RUE D'EGMONT	51
Bourses d'études à l'étranger	51
L'I. R. S. I. A.	51
Centre belge d'Océanographie et de Recherches sous-marines	52
La Belgique et l'Assistance technique internationale	52

La Vie universitaire dans le Monde

UNIVERSITAS BELGICA, Section belge de l'I. A. U. P. L.	56
---	----

L'Université dans la presse et dans les livres

De Brug	59
Pour les littéraires	57
Population des Universités françaises	57
La formation de cadres supérieurs d'entreprises va être réalisée en Suisse...	58
Le recrutement des ingénieurs dans les services publics	58
Les Sections et Nous	59
Le problème de la formation des ingénieurs	56
Un « combinat pédagogique » sans équivalent en Europe	60